Nations Unies

S/PV.4522



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4522e séance

Vendredi 26 avril 2002, à 10 heures
New York

Président :	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	France	M. Doutriaux
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Corr
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	Norvège	M. Strømmen
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/432 et Add.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

02-35468 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/432 et Add.1)

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Brésil, du Chili, de l'Égypte, des Fidji, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la République de Corée, de l'Espagne, de la Thaïlande et de l'Ukraine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Stuart (Australie), M. Fonseca (Brésil), M. Maquieira (Chili), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Naidu (Fidji), M. Widodo (Indonésie), M. Motomura (Japon), M. Zainuddin (Malaisie), M. Mackay (Nouvelle-Zélande), M. Seixas da Costa (Portugal), M. Sun Joun-yung (République de Corée), M. Arias (Espagne), M. Kasemsarn (Thaïlande) et M. Kuchinsky (Ukraine) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables et, en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables et, en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, S. E. M. Xanana Gusmão, Président élu du Timor oriental, et S. E. M. Mari Bin Amude Alkatiri, Ministre principal du Timor oriental.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Président élu du Timor oriental, S. E. M. Xanana Gusmão, et à M. Mari Bin Amude Alkatiri, Ministre principal du Timor oriental. Je prie le Chef adjoint du Protocole de les escorter à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2002/432 et Add.1, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

Je salue la présence du Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Nous nous rapprochons d'un moment historique pour le Timor oriental et pour l'ONU. C'est avec beaucoup d'émotion que je me joins à vous pour souhaiter la bienvenue aux dirigeants élus du peuple est-timorais – le Président élu, M. Xanana Gusmão, et le Ministre principal, M. Mari Alkatiri – qui vont participer à ce débat, et auxquels, dans moins d'un mois, l'ONU remettra avec joie les rênes des destinées de leur pays.

Depuis les événements tragiques de septembre 1999, qui ont suivi la décision démocratique du peuple est-timorais d'obtenir l'indépendance, l'ONU travaille d'arrache-pied à édifier une administration nationale viable, en étroite collaboration avec les États Membres et surtout avec les Timorais de l'Est eux-mêmes.

Certains trouvaient peut-être improbable, à cette époque, que le Timor oriental devienne un État viable en l'espace de deux ans et demi. Mais je crois que l'histoire est sur le point de confondre les sceptiques. Il faut en remercier avant tout le peuple est-timorais, qui

a fait preuve de beaucoup de courage et de persévérance pour reconstruire son pays.

Il a su relever tous les défis auxquels il a eu à faire face et a fait preuve d'un attachement sans faille à la démocratie. Il reste encore des défis redoutables à relever, mais avec la détermination et le dévouement de l'équipe de dirigeants et la solidité des fondements constitutionnels du territoire je pense qu'il peut maintenant aborder l'avenir avec confiance.

La communauté internationale peut s'enorgueillir à bon droit, également, de la contribution qu'elle a apportée. Après un prompt rétablissement de l'ordre, grâce à la force internationale autorisée par le Conseil, l'ONU elle-même s'est vu confier un mandat d'une ambition sans précédent par la résolution 1272 (1999), adoptée le 25 octobre 1999.

Depuis, la paix a été rétablie et les structures et législations fondamentales de gouvernement ont été mises en place. On est presque retourné à la normale. Les enfants vont à l'école, on construit des routes, on reconstruit les édifices, on met en place le système de santé, et chaque jour se créent de nouvelles entreprises.

Les citoyens du Timor oriental ont participé massivement aux élections pour l'Assemblée constituante et à l'élection présidentielle. Il y a plus encourageant encore : l'augmentation des retours de réfugiés au cours de ces derniers mois.

Mais ce n'est qu'un début. Le Gouvernement du Timor oriental doit encore faire face à de nombreuses tâches, avant, et surtout après, le 20 mai. Il ne doit pas être laissé seul dans cette entreprise. La communauté internationale doit s'assurer que l'investissement qu'elle a fait n'aura pas été vain. Elle devra encore jouer un rôle déterminant pour aider les Timorais à consolider leurs nouvelles institutions. C'est la raison pour laquelle j'espère très vivement que le Conseil approuvera les propositions détaillées que je présente dans mon rapport concernant le mandat et la structure d'une opération de maintien de la paix complémentaire après l'indépendance.

Dans les premières phases, cette mission, appelée Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), sera chargée de l'appui dans trois domaines déterminants pour la stabilité et la viabilité du nouvel État : l'administration publique, l'ordre public et la sécurité extérieure. Cet appui sera graduellement réduit sur deux ans, à mesure que l'ONU reprendra son rôle de pourvoyeur de l'aide au développement classique.

Je suis persuadé que les Timorais continueront de développer leurs propres sources de revenus et de gérer leurs ressources avec prudence, comme ils l'ont fait jusqu'à présent. Mais le Timor oriental continuera d'avoir besoin d'une aide financière et budgétaire. En outre, une croissance soutenue nécessitera des investissements du secteur privé, national et étranger. J'exhorte tous les États Membres à faire le maximum pour encourager cela.

De bonnes relations avec ses plus proches voisins seront essentielles à la stabilité future du Timor oriental. Cela comprend une coopération étroite avec l'Indonésie, afin de garantir un accord rapide sur la délimitation de la frontière, sur la situation des réfugiés restés au Timor occidental et sur la coopération en vue de la poursuite des personnes accusées des crimes graves commis en 1999.

La confiance est un élément déterminant, et le meilleur moyen de l'assurer est de poursuivre les partenariats solides auxquels le Timor oriental doit d'être arrivé si loin. J'espère qu'ils se poursuivront pendant tout le mandat de la MANUTO, et au-delà.

J'espère pouvoir prendre part en personne aux cérémonies de l'indépendance, les 19 et 20 mai, et je dois dire que je me fais déjà une fête de cette nuit historique. Ce sera en effet le point culminant de la lutte historique du peuple est-timorais pour affirmer son droit à l'autodétermination, qui sera célébrée, j'en suis sûr, dans la joie et dans la liesse pour les siècles à venir.

En tant que Secrétaire général, je suis fier du rôle que l'ONU a joué dans cette lutte, et je suis tout particulièrement heureux que nous en soyons maintenant à la dernière phase. Je suis sûr que loin d'être une fin, c'est un nouveau départ et que l'ONU restera prête à jouer pleinement son rôle aux côtés de la nation indépendante du Timor oriental.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, qui va présenter le rapport du Secrétaire général.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer au

Secrétaire général pour souhaiter la bienvenue au Président élu, M. Xanana Gusmão, et au Ministre principal du Gouvernement du Timor oriental, M. Mari Alkatiri, présents parmi nous aujourd'hui pour participer à cette séance importante.

Le Secrétaire général a souligné certaines des réalisations des 30 derniers mois, ainsi que la nécessité d'un rôle de l'ONU après l'indépendance afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la jeune Administration timoraise. Je voudrais décrire davantage l'élaboration et les objectifs du plan de la mission appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) qui est présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 17 avril 2002, et dont les membres du Conseil sont saisis.

Les membres du Conseil se souviendront sans doute qu'au départ, en octobre 1999, le personnel de l'ATNUTO était presque exclusivement composé de fonctionnaires internationaux. Puis peu à peu, l'ATNUTO a connu une transition vers un gouvernement et une administration partagés entre les fonctionnaires internationaux et les Timorais de l'Est pendant la période du premier gouvernement de transition. Au cours des huit derniers mois, le Gouvernement du Timor oriental a été assuré par un conseil des ministres entièrement timorais. Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du Gouvernement commencent à fonctionner, les fonctionnaires et les responsables opérationnels est-timorais s'acquittent de leurs fonctions dans tous les secteurs. La formation des officiers de police timorais se poursuit et ces derniers travaillent côte à côte avec leurs homologues de l'ONU. Bref, il existe désormais au Timor oriental les éléments fondamentaux, bien qu'encore fragiles, d'un État et d'une administration publique.

Pour mettre en oeuvre le mandat de l'ATNUTO, l'ONU a dû adapter son mode de fonctionnement. Nous nous félicitons en particulier de la souplesse manifestée par l'Assemblée générale et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui ont permis la prestation de services publics centraux d'appui, tels que la technologie de l'information, les télécommunications et les services de district.

Nos procédures de recrutement du personnel international ont dû être modifiées afin d'obtenir le personnel ayant les compétences et l'expérience techniques nécessaires à la gestion d'une administration publique. Cela n'a pas été facile. Au départ, il y a eu des problèmes. La responsabilité des recrutements a fini par être déléguée à l'ATNUTO, ce qui a permis des consultations directes avec de hauts responsables gouvernementaux sur le recrutement du personnel international approprié.

Malgré les progrès notables réalisés, des éléments figurant dans le mandat de l'ATNUTO n'ont pas encore été pleinement réalisés. Les structures gouvernementales ne fonctionnent pas encore pleinement ou ne sont pas encore financièrement viables. Des avantages importants provenant de la mer du Timor devraient alimenter l'économie, mais pas avant trois ans. Jusque-là, il est impératif que la communauté internationale continue de fournir un appui budgétaire la jeune Administration publique timoraise.

Le plan pour une mission de maintien de la paix intégrée après l'indépendance, qui aura pour nom Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), a été mis au point au cours des 12 derniers mois et s'inspire des enseignements tirés de l'ATNUTO et d'autres missions. La leçon la plus fondamentale, c'est que pour avoir un impact durable permettant d'utiliser au mieux des ressources limitées, il faut une stratégie globale reposant sur des critères qui doit être mise en oeuvre de manière cohérente et en partenariat étroit avec l'ONU, les États Membres et nos collègues timorais. C'est dans cet esprit qu'en collaboration avec les Timorais de l'Est, l'ATNUTO a identifié les besoins de 100 fonctions essentielles pour appuyer le Gouvernement après l'indépendance, défini une stratégie de sortie et pris des mesures pour permettre un recrutement par rapport à ces fonctions d'ici à l'indépendance. De même pour la police, nous avons recensé les conditions nécessaires pour mettre au point une structure de police fondée sur les besoins en matière de maintien de l'ordre et les réalités budgétaires du Timor oriental, et nous avons convenu, avec les dirigeants timorais, d'un plan de développement qui soit lié à des points de repère concrets et permettrait une réduction progressive des effectifs de police de l'ONU.

Comme les membres du Conseil le savent, le Président élu, M. Xanana Gusmão, et le Ministre principal, M. Alkatiri, ont récemment écrit au Président du Conseil, demandant la création d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO et exprimant leur

concordance de vues avec le plan présenté par le Secrétaire général dans son rapport.

Comme le Secrétaire général l'a signalé, la mission appelée à succéder à l'ATNUTO appuierait trois domaines essentiels à la stabilité et la viabilité de cette nouvelle nation, à savoir, l'administration publique, le maintien de l'ordre et la sécurité extérieure, et se retirerait au fur et à mesure que les institutions du Timor oriental seront à même de s'acquitter seules de ces tâches. Les détails relatifs à la fourniture de cet appui sont indiqués dans le plan d'exécution énoncé dans le rapport.

Dans le domaine de l'administration publique, la mission appuiera des fonctions gouvernementales essentielles en fournissant 100 experts internationaux qui émargeront au budget des contributions mises en recouvrement. Il est prévu que la mission réduira progressivement cette assistance en matière de services essentiels et de systèmes juridiques d'ici à novembre 2003, et s'agissant des services financiers et centraux, ainsi que des systèmes internes, d'ici à mai 2004.

Une assistance civile continue permettra également de traduire en justice les auteurs des crimes graves commis en 1999. Les enquêtes portant sur les affaires prioritaires devraient s'achever d'ici à la fin de l'année, et le nombre des enquêteurs internationaux sera réduit en conséquence. Toutefois, les procureurs devront continuer à être disponibles au fur et à mesure que ces affaires seront examinées par l'appareil judiciaire.

S'agissant du maintien de l'ordre, les progrès réalisés dans la mise en place du Service de police du Timor oriental ont été impressionnants, et au total, 1 800 policiers timorais ont reçu une formation de base et travaillent aux côtés de leurs homologues des Nations Unies. D'autres, D'autres, au nombre de 1 030, doivent recevoir une formation, de manière que le nombre des policiers atteigne le chiffre prévu de 2 830 policiers.

Comme l'ont demandé les dirigeants du Timor oriental, la police de l'ONU continuera d'assurer les fonctions exécutives de police et d'appuyer la mise en place du Service de police du Timor oriental. À l'indépendance, l'ONU prévoit de signer un accord officiel avec le Gouvernement sur le dispositif opérationnel pour les forces de police. Ces arrangements, qui font actuellement l'objet de discussions avec le Gouvernement de transition, prévoient le transfert progressif des responsabilités quotidiennes des opérations de police au niveau du district, à condition, bien entendu, que des critères soient clairement définis.

Le premier transfert doit avoir lieu le jour de l'indépendance, le 20 mai 2002, quand un commandant de district du Timor oriental assumera la responsabilité du district d'Aileu. Le transfert final devrait avoir lieu en janvier 2004, lorsque la structure du siège sera entièrement dirigée par le Service de police du Timor oriental. Jusqu'à ce que ce transfert se fasse dans les 13 districts, tous les policiers, y compris les commandants timorais aux niveaux des districts et des unités, opèreront en tant que service conjoint sous le commandement du Commissaire de police de l'ONU, qui rendra compte au Représentant spécial du Secrétaire général. Cela assurera qu'un service de police cohérent, conjuguant des policiers timorais et internationaux travaillant ensemble, puisse fonctionner sans problème et s'acquitter effectivement de ses responsabilités en matière de maintien de l'ordre.

Le troisième domaine dans lequel un appui continuera d'être nécessaire après l'indépendance est la sécurité extérieure. La Force de défense du Timor oriental en est encore à ses premières phases de développement et dépend d'un appui bilatéral continu; elle ne devrait être pleinement opérationnelle qu'en janvier 2004.

Entre-temps, comme les dirigeants est-timorais l'ont demandé, l'ONU restera responsable du maintien de la sécurité extérieure et de l'intégrité territoriale du Timor oriental. Un accord précisant les modalités de coordination entre les forces de maintien de la paix de l'ONU et les Forces de défense du Timor oriental (FDTO) est en préparation, et on prévoit qu'il sera signé par le Gouvernement et l'ONU au moment de l'indépendance. Les Forces de défense du Timor oriental renforceront leur capacité opérationnelle et assumeront graduellement la responsabilité de la sécurité extérieure. Toutefois, on s'attend à ce qu'entre-temps, l'ONU et les forces militaires est-timoraises suivent des hiérarchies et des domaines d'opération séparés.

Le rapport du Secrétaire général présente un plan détaillé visant à réduire la force de maintien de la paix en quatre phases échelonnées sur deux ans. Dans l'Annexe IV du rapport, on retrouve le calendrier prévu selon lequel chacune des phases se déroulera, sous

réserve de l'atteinte de certains jalons préétablis. À cet égard, la conclusion opportune d'un accord sur la frontière entre le Timor oriental et l'Indonésie sera cruciale. S'il est conclu avant la fin de 2002 – comme nous l'espérons – il pourrait même être possible d'accélérer la réduction de la force dans la zone frontalière, de même que de l'ensemble de ses effectifs.

Cependant, je ne saurais trop souligner que l'appui matériel et financier des donateurs bilatéraux pour parachever la mise en place de la police et de l'armée est-timoraises sera essentiel et doit être fourni d'urgence. Les mécanismes de formation et de gouvernance seront créés avec l'appui de la Mission, mais il faudra veiller à ce que les institutions policières et militaires du Timor oriental disposent de l'équipement et des ressources appropriées, par de généreuses contributions bilatérales. Il faut bien comprendre que la passation opportune des responsabilités à la police est-timoraise est liée aux capacités logistiques de la police timoraise, et qu'un appui accru des donateurs pourrait permettre une réduction plus rapide. La même logique s'applique bien sûr aux FDTO.

Outre l'aide aux forces policières et militaires, il faut maintenir un appui bilatéral au Timor oriental pour renforcer les institutions et les structures du Gouvernement, et mettre en oeuvre le programme de développement à moyen et à long terme du pays. La Mission envisagée concentrera ses efforts sur la consolidation d'un environnement stable au Timor oriental, mais d'autres entités de l'ONU ainsi que les donateurs bilatéraux et autres devront continuer d'aider le peuple du Timor oriental à développer une économie viable. Les engagements que prendront les États Membres lors de la prochaine conférence des donateurs, prévue pour les 14 et 15 mai à Dili, seront essentiels pour maintenir et développer les structures administratives de base existantes. Nous exhortons les États Membres à acheminer leur assistance pour soutenir les 200 postes prioritaires pour le développement social et économique et la réduction de la pauvreté, qui seront tributaires de contributions volontaires.

On a beaucoup mis l'accent sur la coordination des activités de l'ensemble du système des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et de la société civile, et du plan de développement national du Gouvernement du Timor oriental lui-même. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, le plan de mise en oeuvre de la MANUTO prévoit une coordination étroite entre les organismes du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, ainsi que les donateurs bilatéraux, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Pour faciliter cette coordination, on envisage de nommer le Coordonnateur résident Représentant spécial adjoint du Secrétaire général – comme on l'a fait avec succès ailleurs, en Sierra Leone par exemple. Cela permettra à la communauté internationale d'optimiser les avantages de ses ressources collectives et à l'ONU de passer graduellement de la MANUTO à un rôle traditionnel d'aide au développement, au cours des deux ans prévus dans le rapport.

En terminant, et avec la permission du Secrétaire général, je voudrais rendre hommage à tous ceux qui ont joué un rôle déterminant afin de nous permettre de faire les progrès réalisés jusqu'ici. Nous pensons d'abord, bien sûr, aux Timorais de l'Est, à leur engagement et à leur coopération sans faille. En particulier, je voudrais saluer la direction très compétente du Président élu, Xanana Gusmão, et du Ministre principal, Mari Alkatiri, ainsi que leurs collègues du Gouvernement et de l'Assemblée constituante. Nous sommes également profondément reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour sa direction admirable de l'ATNUTO et son dévouement et son labeur aux côtés du peuple est-timorais depuis 30 mois. Enfin et surtout, je voudrais rendre un hommage particulier à tout le personnel de l'ATNUTO et à ses organisations partenaires dont la remarquable contribution a aidé le Timor oriental à surmonter son passé tragique et à se joindre à la communauté des nations – et, bientôt, à l'Organisation des Nations Unies comme membre à part entière.

Le Président (*parle en russe*) *:* Je remercie M. Annabi de son exposé.

Je donne la parole au Président élu du Timor oriental, S. E. M. Xanana Gusmão.

M. Gusmão (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à participer à cette séance importante consacrée au Timor oriental. Le Secrétaire général a déjà passé en revue les derniers faits nouveaux, et le Ministre principal, M. Mari Alkatiri, est également ici pour compléter ce rapport par une mise à jour.

Avant de parler de l’étape actuelle menant à l’indépendance officielle, permettez-moi d’évoquer certains événements clefs antérieurs relatifs à la question du Timor oriental. Ils sont bien connus de tous ici, certes, mais je souhaite brièvement me pencher sur ce que nous avons vécu avant d’atteindre cette phase, lors de laquelle l’indépendance officielle sera bientôt proclamée.

Le processus vers le règlement pacifique au Timor oriental a été clairement défini il y a 20 ans, lorsque l’Assemblée générale a adopté la résolution 37/30, en 1982. Le Secrétaire général a alors reçu l’autorité pour amorcer les mesures nécessaires, y compris celle de prier toutes les parties intéressées de travailler ensemble en vue de respecter l’esprit et la lettre de la résolution.

Après 18 ans, en mai 1999, l’ONU et les Gouvernements de la République d’Indonésie et de la République portugaise ont signé l’accord du 5 mai. Cet accord a permis à la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) d’être créée pour mettre en oeuvre la première phase, qui était la consultation populaire du 30 août 1999. Ce référendum nous a finalement permis d’exercer notre droit à l’autodétermination. Comme prévu, notre peuple a choisi par une forte majorité l’indépendance, la liberté et la démocratie. L’accord du 5 mai prévoyait que, quel que soit le résultat du vote, l’ONU assurerait l’administration du territoire.

La violence qui a suivi l’annonce des résultats du vote était inimaginable. En tant que nation et que peuple, en 24 ans d’occupation nous avons subi des violences extrêmes et systématiques, mais rien ne nous avait préparés à la violence que nous avons connue en septembre 1999. En peu de temps, il y a eu des morts, et notre pays a été mis à feu et à sang. Des milliers de gens ont fui leur village ou leur ville pour se réfugier dans les montagnes, et bien d’autres ont dû passer en Indonésie.

Pour notre peuple, c’était une éclipse de liberté. La communauté internationale a été le témoin de la violence et de la destruction et a agi énergiquement pour y mettre fin. Nous avons une dette particulière envers le Conseil de sécurité et envers tous les pays qui ont aidé à prendre cette décision déterminante. Les mesures diplomatiques et militaires prises par la communauté internationale ont démontré au monde qu’il avait la capacité de faire cesser une violence généralisée contre un peuple sans défense. Par l’intermédiaire de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), de nombreux pays se sont rassemblés sous le commandement de l’Australie pour aider à maîtriser la situation. L’opération « Stabilité » a été un succès.

L’INTERFET n’avait pas été prévue dans l’accord du 5 mai, mais il était nécessaire de sauver l’accord lui-même. Ce faisant, elle a également aidé le Gouvernement indonésien à assumer ses responsabilités et à honorer ses engagements sur la base de l’accord du 5 mai. L’INTERFET a permis à la deuxième phase de l’accord d’être mise en oeuvre. L’Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a été créée pour exécuter la deuxième phase au nom du Conseil de sécurité. Avec l’appui de la force de maintien de la paix, le mandat de l’ATNUTO était de créer les institutions démocratiques de gouvernement.

Au cours des deux dernières années, l’ATNUTO a mis principalement l’accent sur le maintien de la sécurité et l’établissement de la primauté du droit. La mise en place du Service de police du Timor oriental et de la Force de défense du Timor oriental a été une réalisation extraordinaire. Nous sommes maintenant certains que nous avançons dans la bonne direction, mais nous reconnaissons qu’il reste beaucoup plus à faire, notamment pour ce qui est de l’administration de la justice.

D’autres domaines d’une importance essentielle, tels que l’éducation, la santé, l’agriculture et la pêche, exigent encore un appui énergique en termes de ressources financières et humaines. La fonction publique évolue bien, mais il reste encore de nombreux défis à relever, notamment aux échelons les plus élevés, pour renforcer les capacités de notre peuple de maintenir un gouvernement efficace, transparent et responsable.

Nous sommes sur le point de devenir indépendants. Comme l’a signalé le Secrétaire général, une Constitution a été adoptée par une Assemblée constituante élue et sur la base de cette même Constitution, nous venons de tenir l’élection présidentielle. Nous disposons maintenant des trois institutions de souveraineté fondamentales : l’exécutif, le parlement et un président.

Notre deuxième Gouvernement de transition a été mis en place après l’élection d’une Assemblée

constituante le 30 août 2001. Avec des ressources très limitées, le Gouvernement éprouvera sans doute de grandes difficultés à mettre en oeuvre ses programmes, à moins qu'il n'obtienne un appui financier et des connaissances spécialisées appropriées de la part de la communauté internationale. Le Ministre principal, M. Alkatiri, pourra donner les détails de ces questions. Il est envisagé de fournir des experts internationaux pour 100 fonctions principales qui ont été identifiées par l'ATNUTO et le Gouvernement comme étant essentielles pour la viabilité du Gouvernement et la stabilité politique. Cet appui est important.

Le Gouvernement a été activement impliqué dans le processus d'élaboration du premier plan national de développement du Timor oriental. La société civile a également participé à ce processus par l'intermédiaire de la Commission consultative de la société civile, qui a procédé à une consultation dans l'ensemble du pays. Le but de cette consultation était de veiller à ce que le plan national de développement traduise les besoins et les aspirations de notre peuple. J'ai personnellement participé à ce travail en tant que chef de la Commission. Ce travail tout à fait particulier a permis à presque 40 000 personnes de participer directement à la planification de l'avenir. Elles ont présenté leur propre vision et leurs attentes et ont défini leurs priorités. Le rapport sur ces aspirations et priorités identifiées par le peuple est maintenant entre les mains du Gouvernement. L'éducation et la santé ont été définies comme étant des domaines de préoccupation principale et devraient être au premier rang des priorités.

Le plan de développement sera publié avant l'indépendance. Ce sera un document important non seulement pour guider le Gouvernement et la société civile dans le développement de la nation, mais aussi pour orienter la communauté internationale sur la meilleure façon de continuer à nous aider à atteindre nos objectifs principaux, à savoir réduire la pauvreté et promouvoir le développement économique et social.

Nous disposons maintenant d'une constitution. Elle fournit des garanties en matière de droits de l'homme pour notre peuple. Pour ce qui est de la philosophie des Nations Unies, notre constitution représente un exemple de la façon dont les éléments fondamentaux des droits de l'homme peuvent être intégrés dans une constitution. Pour une nation en devenir, donner ces garanties aux particuliers et à la nation constitue un défi gigantesque.

Comment allons-nous répondre aux besoins fondamentaux de notre peuple pour ce qui est de l'emploi, de la santé primaire et du droit à l'éducation? Comment allons-nous répondre aux droits de l'homme fondamentaux dans le domaine de l'emploi, des conditions de travail et de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes? Comment allons-nous entretenir et soutenir les processus démocratiques intégrés? Il s'agit là de véritables défis non seulement pour nous, les Timorais, mais aussi pour l'ONU.

Notre lutte pour la liberté a été une épreuve de vérité pour le processus de règlement pacifique des conflits. Notre liberté, conquise après des années de résistance soutenue sur de nombreux fronts et finalement devenue réalité grâce à l'accord du 5 mai, a été consacrée dans les urnes lors de la consultation populaire du 30 août 1999. C'était un tournant de notre histoire. Je tiens à réaffirmer que la consultation populaire a été menée à bien grâce au travail de l'ONU, oeuvrant de manière créative avec le peuple du Timor oriental. L'engagement de l'ensemble du Conseil de sécurité envers le Timor oriental et l'engagement personnel du Secrétaire général, M. Kofi Annan, ont certainement été déterminants dans ce processus. Notre peuple n'oubliera jamais l'aide du Conseil.

L'expérience de l'administration de l'ATNUTO contient de riches enseignements pour l'avenir. Les administrations futures des Nations Unies dans les situations d'après conflit seront bien meilleures si les enseignements tirés de l'expérience au Timor oriental sont utilisés lors de la conception et de l'application des plans des Nations Unies.

La mission appelée à succéder à l'ATNUTO, la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), a un plan d'exécution du mandat comportant des critères bien définis, qui doivent être remplis selon un certain échéancier. Pour que ce plan réussisse, il aura besoin de l'appui des États Membres. Nous nous félicitons de ces plans et nous travaillerons ensemble pour veiller à ce que les objectifs fixés à la mission appelée à succéder à l'ATNUTO soient atteints.

L'édification d'institutions démocratiques a également été un processus conduit par l'ONU par l'intermédiaire de l'ATNUTO, travaillant avec les dirigeants timorais, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité. Jusqu'à présent, cela a été un succès.

Le défi qui attend maintenant les Timorais, mais aussi l'ONU, est de pouvoir consolider les institutions démocratiques fondamentales. La nécessité de renforcer les capacités et la transparence des institutions politiques et de l'appareil administratif constitue un défi crucial. Un développement approprié dans le domaine du maintien de l'ordre en est un autre. Maintenir et préserver la sécurité et la stabilité, qui constituent les conditions les plus importantes du développement national et de la démocratie, sont deux processus interdépendants qui doivent être nourris avec soin.

Nous passerons un vrai test après la déclaration d'indépendance le 20 mai. C'est alors que le renforcement des capacités commencera véritablement. Une question centrale est de savoir comment nous allons gérer la législature afin d'élaborer des lois pour réglementer un environnement propice à un développement économique soutenu. L'autre véritable défi est que l'ONU et le peuple du Timor oriental puissent continuer de travailler ensemble après l'indépendance pour renforcer la capacité des institutions du Timor oriental lorsqu'il sera devenu un État démocratique. Le soutien de la communauté internationale, notamment par des conseillers techniques en vue d'assister le Gouvernement dans les domaines clefs, sera essentiel dans la période à venir.

En résumé, notre lutte pour la liberté et l'indépendance a duré depuis l'ère de la guerre froide jusqu'au nouveau millénaire. Notre indépendance est le fruit de la détermination constante de notre peuple, ainsi que de la coopération active de la communauté internationale à tous les niveaux. Notre succès futur dépendra aussi de la persistance de cette détermination et de cette coopération. J'appelle le Conseil de sécurité et le Secrétaire général à continuer à nous soutenir au cours des années difficiles qui nous attendent. Notre succès est votre succès. Pour notre part, en tant que peuple et nation sorti des cendres pour aborder l'objectif de devenir un État Membre de l'ONU, nous continuerons à soutenir les principes des droits de l'homme, du respect mutuel, du civisme et de la coopération à tous les niveaux entre les États et les peuples. Nos actions seront toujours orientées vers la réalisation d'une paix et d'une stabilité durables. Ce sont nos meilleurs atouts.

Enfin et surtout, je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son engagement personnel de nombreuses années pour nous venir en aide, en tant que peuple et nation, à réussir dans notre combat pour la paix et la liberté.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à M. Mari Alkatiri, Ministre principal du Timor oriental.

M. Alkatiri (*parle en anglais*) : Après un quart de siècle de lutte et de résistance, nous ne sommes plus qu'à 23 jours de notre objectif, la reconnaissance internationale de l'indépendance du Timor oriental. Ce qui sera réalisé le 20 mai sera un hommage à notre peuple et à sa contribution au processus, mais aussi à la communauté internationale et à l'ONU, qui a maintenu la flamme de l'idée d'un Timor oriental indépendant, même lors des heures les plus sombres de notre lutte.

Le soutien du Conseil de sécurité a été fondamental depuis 30 mois que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le peuple du Timor oriental ont oeuvré de concert pour restaurer la sécurité et la stabilité, et pour jeter les bases d'un gouvernement indépendant. Cela n'a pas toujours été facile, car il n'y avait ni guide ni manuel sur la façon de gouverner un pays. Nous avons appris au fur et à mesure.

Nous en sommes toutefois au point où le Timor oriental est prêt à s'autogouverner. Depuis septembre 2001, un gouvernement entièrement Timorais a exercé le pouvoir exécutif, et malgré le défi imposant qu'est le développement de nos institutions publiques et privées, et leurs équivalents sociaux et communautaires, les structures et institutions fondamentales du pays sont en place. Le Gouvernement et la société civile ont peiné ensemble pour produire notre premier plan national, visant à créer un programme pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement du Timor oriental. Nous avons une idée claire de nos priorités, après la vaste consultation populaire qui a précédé notre processus de planification et les réunions publiques du Cabinet que le Conseil des ministres a tenues dans chacun des 13 districts du Timor oriental, au cours desquelles la population a pu exprimer ses préoccupations directement au Gouvernement. Nous tenons à ce que notre mode de gouvernement ne soit pas seulement représentatif – en ce que nous sommes les élus du peuple – mais aussi participatif, afin d'impliquer directement le peuple au processus de décision.

La direction actuelle du pays a le devoir de se montrer à la hauteur de deux attentes principales. La première est celle du peuple, qui compte sur le

Gouvernement pour atteler son énergie et sa créativité au développement du pays. La deuxième est celle de la communauté internationale, qui compte que le Gouvernement fera tout pour convertir l'aide fournie en investissements qui profiteront aux générations futures, et augmenteront ainsi la crédibilité de notre pays, afin qu'il puisse continuer à mériter la confiance et le soutien de la communauté internationale.

Du fait du processus de consultation, l'attention du Gouvernement portera sur quatre domaines principaux.

Premièrement, l'éducation et l'élimination de l'illettrisme, qui touche environ 55 % de la population à l'heure actuelle, sont des priorités.

Deuxièmement la santé, en particulier l'accent sur la lutte contre la malnutrition et les maladies endémiques comme le paludisme et la tuberculose, ainsi que la fourniture des soins élémentaires de santé publique, notamment l'eau potable et le système sanitaire. Une autre priorité est la campagne qui a déjà commencé pour faire prendre conscience du sida.

Troisièmement, le logement, autre priorité.

Quatrièmement, l'agriculture et son développement potentiel. C'est particulièrement important afin d'enrayer l'exode rural et même de l'inverser.

Notre budget sera une fidèle traduction de ces priorités, identifiées dans le plan national, avec une insistance particulière sur la fourniture de services et la réduction de la pauvreté. Le budget définitif sera approuvé le 30 mai.

Je dois aussi rappeler que le Président élu, le Représentant spécial du Secrétaire général et moi-même avons eu une longue et fructueuse réunion récemment, et que nous sommes bien d'accord sur la manière de procéder. Le Président élu et moi partageons les mêmes objectifs – le bien-être et le progrès du peuple du Timor oriental – et nous travaillerons de concert avec la présidence, le Gouvernement et le Parlement pour réaliser ces objectifs. Nous continuerons, cependant, à compter sur le soutien de l'ONU et de la communauté internationale pour consolider les progrès déjà accomplis, et pour garantir la stabilité du pays après l'indépendance. Je pense à la nécessité d'un financement inscrit au budget statutaire pour les 100 fonctions de base considérées comme vitales pour la poursuite du fonctionnement du Gouvernement, et à l'aide des donateurs pour les 200 fonctions supplémentaires qui, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont été reconnues nécessaires au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté.

Le soutien international sera déterminant pour mettre en oeuvre le plan national de développement d'ici trois ans, jusqu'aux premiers revenus à attendre des activités gazières et pétrolières dans la mer de Timor. Ils seront considérés comme un crédit qui, accordé par les futures générations du Timor oriental à la génération actuelle, sera remboursé par un fonds spécial de développement pour l'éducation, la santé et l'infrastructure.

Nous allons poser notre candidature à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement, et notre candidature au Fonds monétaire international est à l'examen. Nous travaillons étroitement avec la Banque mondiale pour établir un mécanisme en vue de diriger les fonds des donateurs vers un mécanisme de soutien au budget, qui permettra de couvrir l'écart entre les dépenses budgétaires et les revenus escomptés d'ici trois ans. Nous menons une étroite collaboration avec le Gouvernement australien et les compagnies pétrolières en activité dans la mer de Timor pour régler les problèmes en cours, et nous comptons signer un traité relatif au domaine de coopération dès l'indépendance ou peu après.

Mais ces mesures pour garantir la stabilité politique et économique sont liées aux questions de sécurité interne et externe. Les forces de défense et de police timoraises ne sont pas encore prêtes à assumer ces fonctions, et il faudra le maintien d'une présence de l'ONU avec un rôle d'administration dans ces deux domaines. Nous sommes conscients de l'importance de la signature d'un Accord relatif au statut de la Force et d'un Accord relatif au statut de la Mission, et des accords relatifs aux responsabilités de la police et de l'armée. Ils sont d'une importance fondamentale pour définir les conditions de la coordination entre le Gouvernement et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la nouvelle mission, afin d'éviter le risque de hiérarchies parallèles dans le même pays.

La sécurité de notre pays est également liée à l'établissement de bonnes relations avec nos voisins et, de fait, avec toutes les autres nations du monde. Une étape importante sera la négociation de la délimitation

des frontières maritimes. Les restrictions budgétaires, naturellement, limiteront notre représentation diplomatique, mais nous encourageons les diplomates à se rendre au Timor oriental afin de se rendre compte par eux-mêmes des difficultés que nous réserve l'avenir, ainsi que des progrès considérables qui ont déjà été accomplis grâce à l'assistance généreuse des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes conscients du fait que différents pays ont exprimé un intérêt à établir des relations diplomatiques avec le Timor oriental, à l'occasion de la Journée de l'Indépendance, et nous sommes en train d'étudier la façon dont il sera humainement possible de réaliser cela dans le temps qui nous est imparti.

Pour terminer, nos priorités consistent à garantir que les programmes et les politiques du Gouvernement reflètent les aspirations de notre peuple et soient exécutés avec la plus grande efficacité et la plus grande transparence, ainsi qu'à maintenir les normes élevées en matière de droits de l'homme et de droits sociaux qui ont été mises en place pendant la période de transition, en comptant sur la participation active et le soutien de la société civile. La poursuite des idéaux de parité entre les sexes, des droits des femmes ainsi que de la campagne contre la violence domestique occupent une place privilégiée. Nos priorités consistent aussi à assurer la planification d'un développement intégré et durable, avec l'aide des institutions des Nations Unies, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale; à consolider les progrès très réels qui ont été enregistrés au cours de ces deux années et demie, en accordant une place particulière au renforcement des capacités et des institutions; et à encourager l'esprit de tolérance et de réconciliation au sein de la communauté, tout en appliquant une justice économique, sociale et politique.

Je voudrais confirmer notre plein appui aux recommandations du Secrétaire général concernant la mission appelée à succéder à l'ATNUTO et l'engagement de mon gouvernement à oeuvrer en étroite collaboration avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, afin que cette nouvelle mission connaisse autant le succès que celle de l'ATNUTO.

Nous avons parcouru beaucoup de chemin ensemble au cours de la transition du Timor oriental vers l'indépendance et nous remercions tout particulièrement le Conseil de sécurité pour son appui continu; le Secrétaire général qui, en dépit de son calendrier chargé, a toujours eu le temps de dispenser avis et conseils; et, bien sûr, notre ami le Représentant spécial M. Sergio Vieira de Mello, qui a travaillé inlassablement dans l'intérêt du peuple du Timor oriental.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Ministre principal du Timor oriental des aimables paroles qu'il a adressées au Conseil de sécurité.

M. Koonjul (Maurice) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Sous-secrétaire général, M. Annabi, de son exposé sur la situation au Timor oriental et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous voudrions également remercier le Secrétaire général de la déclaration importante qu'il a faite plus tôt ce matin.

Nous sommes très heureux de souhaiter encore une fois la bienvenue à M. Xanana Gusmão – cette fois-ci en tant que premier Président-élu du Timor oriental – et au Ministre principal M. Mari Alkatiri au sein du Conseil de sécurité. Nous les remercions de leurs déclarations esquissant les grandes lignes des politiques qu'ils vont appliquer afin de répondre aux besoins immédiats de leur pays. Je voudrais aussi saisir cette occasion de les féliciter de leur élection et leur présenter tous nos voeux ainsi qu'à l'ensemble de la population qu'ils vont gouverner. Les élections qui se sont tenues ce mois attestent encore une fois la maturité politique de ce peuple, son amour de la paix et de la démocratie, ainsi que son intérêt unanime pour l'avenir du Timor oriental.

Nous sommes très satisfaits des éléments positifs qui se sont faits jour dans la quasi-totalité des secteurs au Timor oriental. Il s'agit là d'un cheminement sûr et soutenu sur la voie menant à l'indépendance. Les succès enregistrés jusqu'à présent dans la transformation du Timor oriental en État-nation sont l'aboutissement de l'esprit inébranlable et éternel de sacrifice et de dévouement qui anime son peuple ainsi que de celui de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, qui a pris part activement à ce processus depuis le début même.

Les progrès enregistrés doivent maintenant être consolidés et la communauté internationale doit continuer d'accompagner et de soutenir le Timor oriental dans ses efforts. Le Timor oriental aura besoin d'une assistance au développement durable et de haut niveau, comme il est indiqué au paragraphe 100 du

rapport du Secrétaire général. La sécurité extérieure, l'ordre public et la mise en place d'une administration publique efficace et représentative doivent demeurer l'objectif premier. Nous devons par conséquent veiller à ce que l'aide nécessaire soit fournie, tout particulièrement afin de maintenir le haut niveau de sécurité et de mettre en place une base administrative et économique viable.

Dans ce contexte, nous souscrivons entièrement à la proposition faite par le Secrétaire général de créer la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), dont les responsabilités sont définies au paragraphe 64 du rapport. Nous apprécions à sa juste valeur l'idée d'une dévolution graduelle des responsabilités et des pouvoirs au peuple du Timor oriental, dans tous les secteurs. C'est l'objectif le plus pragmatique et le plus réalisable dans les circonstances données.

Il faut saluer le rôle de premier plan qu'a joué l'Indonésie dans le processus de paix, ainsi que son appui continu à toutes les activités exercées par l'Organisation des Nations Unies au Timor oriental. Nous sommes convaincus que tant l'Indonésie que le Timor oriental continueront de se consulter mutuellement afin d'aborder les questions encore non réglées. Nous encourageons les deux pays à développer des relations étroites d'amitié et de bon voisinage, qui permettront d'instaurer la stabilité régionale et de conduire à l'utilisation optimale des ressources pour le bien de leurs peuples respectifs.

Nous attendons avec intérêt que le Timor oriental rejoigne la famille des Nations Unies après son accession officielle à l'indépendance, le 20 mai, cérémonie que le monde entier suivra avec grand intérêt, grande joie et grande émotion. Je voudrais dire que Maurice sera représentée à cette manifestation spéciale et historique.

Avant de terminer, je voudrais rendre hommage à M. Sergio Vieira de Mello, qui ne se trouve pas parmi nous aujourd'hui, pour l'excellent travail qu'il a réalisé au Timor oriental en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'Administration transitoire. Sa contribution à l'instauration de la paix au Timor oriental aura sa place dans l'histoire du pays. Il mérite, ainsi que toute l'équipe de l'ATNUTO, notre reconnaissance la plus sincère pour le travail louable qu'ils ont accomplis au Timor oriental. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter M. Kamalesh Sharma, Représentant permanent de l'Inde, qui va maintenant prendre la tête de la MANUTO et dont la tâche sera sans aucun doute considérable. Nous sommes convaincus, toutefois, qu'avec son expérience et sa direction éclairée, il se montrera à la hauteur des circonstances. Maurice, comme elle l'a toujours fait, continuera de lui apporter son appui, ainsi qu'au peuple du Timor oriental afin de forger un État viable et pacifique.

M. Valdivieso (Colombie) *(parle en espagnol)* : Ma délégation se félicite de participer à ce moment très important de l'histoire du Timor oriental dans l'enceinte du Conseil de sécurité. Je voudrais remercier le Secrétaire général de sa présence parmi nous, ainsi que de l'exposé qu'il a fait au cours de cette séance, qui nous permet également de souhaiter la bienvenue à M. Xanana Gusmão, Président élu, ainsi qu'au Ministre principal du Gouvernement, M. Mari Alkatiri, que nous remercions de leurs exposés riches d'enseignements.

De même, nous attendons avec un véritable enthousiasme l'arrivée du Timor oriental, comme nouvel État Membre, à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons également du rapport présenté par le Secrétariat et la présentation du rapport faite par M. Annabi.

La séance d'aujourd'hui revêt une importance particulière : nous célébrons le couronnement d'un processus historique qui a commencé il y a plus de deux ans au milieu d'une grande incertitude et qui présentait diverses difficultés politiques. Nous abordons une nouvelle période qui sera tout aussi déterminante pour l'histoire du Timor oriental, mais qui s'enclenche sans les craintes du passé. Le 20 mai prochain, date de l'indépendance de ce nouveau pays et de l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement, les Timorais et la communauté internationale commenceront un parcours qui ne pourra s'effectuer avec succès qu'à la condition expresse que nous réaffirmions ensemble notre appui résolu.

La Colombie se félicite de ce que le Timor oriental accède à l'indépendance. Avec cette indépendance s'est matérialisé l'exercice suprême du droit des Timorais à l'autodétermination, principe fondamental pour la coexistence pacifique des peuples. Nous sommes bien conscients de l'importance considérable de cet instant et une délégation de notre

pays participera aux cérémonies qui doivent se dérouler à Dili, les 19 et 20 mai.

Précédemment, nous avons examiné dans le détail les propositions du Secrétaire général en vue de déterminer la présence des Nations Unies après l'indépendance. Nous faisons nôtres les principes directeurs qui ont été présentés dans le rapport du Secrétaire général que nous examinons aujourd'hui, y compris le mandat de la nouvelle Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Nous aimerions faire quelques observations d'ordre général sur des questions qui intéressent particulièrement la Colombie.

Premièrement, nous sommes d'accord avec la progressivité avec laquelle on a conçu la transition de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental à la MANUTO. C'est un principe fondamental pour garantir que le nouvel État timorais soit viable sur les plans économique et politique à long terme.

Deuxièmement, nous considérons comme étant appropriée la structure qui a été prévue pour garantir la sécurité et la stabilité du nouveau pays. Nous soulignons comme un aspect positif le lien qui a été prévu entre la MANUTO et le Cordonnateur résident de l'ONU au Timor oriental et le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement car nous pensons que ce lien permettra d'unifier et d'harmoniser la contribution des Nations Unies aux plans de développement du nouveau Gouvernement en prenant dûment en considération les questions de sécurité.

Troisièmement, nous soulignons le fait qu'à partir du 20 mai, le Conseil de sécurité devra jouer un rôle différent dans la détermination de la direction que poursuivra le Timor oriental. Désormais, le rôle principal sera joué par les Timorais eux-mêmes naturellement, mais aussi par d'autres organismes du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et les donateurs bilatéraux qui choisiront d'engager des ressources dans le nouvel État. Le défi que devront relever ces nouveaux protagonistes consistera à offrir au Gouvernement du Timor oriental une contribution durable, réelle, harmonisée, coordonnée et cohérente pour le développement.

Ma délégation voudrait saluer tout particulièrement les pays qui ont joué un rôle fondamental dans l'histoire récente de ce nouveau pays. Je pense par exemple aux Gouvernements du Portugal et de l'Australie et à d'autres pays dont la participation directe a été déterminante pour l'instauration de la démocratie au Timor oriental dans des conditions de sécurité. De même, nous étendons cette reconnaissance au Gouvernement indonésien qui a manifesté de manière positive sa volonté politique d'apporter son concours aux programmes de sécurité frontalière, à l'assistance humanitaire et au retour des réfugiés.

Pour terminer, je voudrais tirer parti de l'occasion qui m'est donnée ici pour féliciter M. Sergio Vieira de Mello, le Représentant spécial sortant du Secrétaire général pour la manière dont il s'est occupé du peuple timorais et pour avoir donné la preuve des capacités des Nations Unies à produire des résultats lorsque les conditions adéquates sont en place et que la volonté politique est suffisante. De même, je voudrais féliciter M. Kamalesh Sharma d'avoir été nommé à la tête de la nouvelle Mission d'appui. Nous connaissons tous très bien ses capacités professionnelles et intellectuelles. Nous sommes donc certains qu'il s'acquittera de sa mission avec succès.

M. Williamson (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Annabi de son exposé et je me félicite de la présence parmi nous du Président élu Gusmão et du Ministre principal Alkatiri. Au nom du Gouvernement des États-Unis, je voudrais féliciter M. Gusmão de sa victoire aux élections et féliciter MM. Gusmão et Alkatiri d'avoir fait de la transition du Timor oriental vers la démocratie et l'indépendance un modèle de réussite, de paix et d'espoir.

Le plus important maintenant est de consolider les acquis et d'éviter l'instabilité dans la phase à venir. C'est pourquoi, nous sommes favorables aux recommandations qui figurent dans le récent rapport du Secrétaire général et nous comptons appuyer la résolution portant création de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) très bientôt, et certainement avant l'indépendance.

À cette fin, j'encourage nos collègues du Timor oriental ainsi que les Nations Unies à mettre au point les mémorandums qui vont régir les accords concernant le commandement et la conduite des opérations entre le personnel de maintien de la paix de l'ONU et la police et leurs homologues est-timorais ainsi que les

institutions du Timor oriental. Nous sommes favorables à une coordination et une coopération maximales tout en conservant les prérogatives, privilèges et immunités d'usage. Nous espérons que les Nations Unies et le Gouvernement du Timor oriental s'efforceront de réduire le plus rapidement possible les effectifs de la force de maintien de la paix et de procéder au transfert des pouvoirs, comme cela a été proposé, tout en reconnaissant qu'il faut agir prudemment pour éviter la déstabilisation.

Le Secrétaire général Annan a choisi notre collègue, M. Sharma, Représentant permanent de l'Inde, pour être le nouveau Représentant spécial une fois que la MANUTO aura été mise en place. Nous encourageons les dirigeants du Timor oriental à travailler en étroite coopération avec lui ainsi qu'avec les dirigeants des forces de maintien de la paix des Nations Unies et avec la partie politique et civile au plan d'exécution de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO.

Le rapport du Secrétaire général fait spécifiquement état des besoins d'expansion de la Force de défense du Timor oriental et des forces de police timoraises. Nous avons fourni du personnel et des formateurs à la Force de défense et aux forces de police et nous espérons que ces services vont pouvoir se poursuivre après l'indépendance. Par ailleurs, nous venons de passer un contrat logistique apportant un appui crucial à la force de défense à Los Palos et à Metinaro. Nous nous associons au Secrétaire général pour noter l'importance de la mise en place de ces deux institutions pour l'avenir du Timor oriental et pour exhorter davantage de pays, parmi lesquels certains connaissaient des difficultés avant que le Timor oriental ne devienne indépendant, à envisager de fournir une assistance.

Nous sommes inquiets d'apprendre que les progrès dans le secteur judiciaire restent lents. Les États-Unis ont apporté une assistance considérable dans ce domaine et nous avons approuvé 600 000 dollars supplémentaires pour des projets portant sur la seule question de la responsabilité de la justice pour l'année en cours. Depuis 1999, les subventions destinées à la justice que nous avons accordées au Timor oriental ont atteint un total de 13,5 millions de dollars. Nous encourageons le Timor oriental à progresser en priorité dans ce secteur essentiel.

Le rapport du Secrétaire général donne des détails appréciables sur la façon dont la MANUTO et le Gouvernement est-timorais vont assurer la coordination avec les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux. Nous avons toujours pensé que les Nations Unies ne peuvent pas et ne doivent pas être seuls sur la scène. Nous encourageons à prêter pleinement attention à ces mécanismes de coordination et à les mettre rapidement à exécution.

Au niveau bilatéral, les États-Unis comptent établir des relations diplomatiques avec le Timor oriental, tout de suite après l'indépendance. Nous allons parler en plus de détail de nos plans de financement lors de la prochaine conférence de Dili. Mais je voudrais rassurer le Conseil en indiquant que les États-Unis restent foncièrement attachés au Timor oriental. Depuis 1999 jusqu'à maintenant, nous nous sommes engagés à verser près de 180 millions de dollars d'assistance bilatérale pour le Timor oriental, en marge de nos contributions aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons affecté plus de 26 millions de dollars d'assistance bilatérale au Timor oriental pour l'exercice budgétaire actuel qui a commencé pour nous en septembre 2001.

Alors même que nous nous préparons à approuver une nouvelle présence des Nations Unies pour deux ans, mon pays continue de penser que le succès du Timor oriental se matérialisera réellement lorsque les derniers soldats de la paix de l'ONU quitteront le pays et qu'un Timor oriental indépendant et stable se fera jour. Pour en arriver là, il faudra que les Nations Unies et les Timorais de l'Est collaborent avec toute une série de donateurs bilatéraux et d'institutions intéressées pour faire en sorte qu'au fur et à mesure que les mesures extraordinaires, allant du financement au maintien de la paix, diminueront pour disparaître d'ici deux ans, d'autres mécanismes appropriés d'appui seront mis sur pied.

Nous avons déjà invité les Timorais de l'Est à apporter leur concours à ce processus en évitant les rivalités politiques et en privilégiant une voie démocratique et pacifique pour aller de l'avant et en pratiquant la sévérité budgétaire et la rigueur dans leurs programmes, en s'inspirant au maximum de ce que peuvent leur enseigner l'ONU et les autres organismes et en établissant rapidement les priorités qui s'imposent. Je voudrais leur rappeler cet appel car deux dirigeants très importants du Timor oriental se trouvent à mes côtés. Nous continuerons aussi d'encourager

l’Organisation des Nations Unies à respecter le calendrier de désengagement qu’elle s’est fixé, transférant progressivement ses responsabilités aux institutions est-timoraises dont les compétences ne cessent de s’accroître. Ce n’est qu’à ce moment-là qu’on pourra dire que l’Organisation des Nations Unies aura enregistré un succès. Les États-Unis pensent participer à la cérémonie d’indépendance du Timor oriental.

Je ne peux toutefois pas terminer mon intervention aujourd’hui sans exprimer, pour mémoire, les félicitations des États-Unis à M. Sergio Vieira de Mello et à l’équipe de l’ATNUTO pour leurs travaux remarquables. Il est important que nous entendions les voix des Est-Timorais aujourd’hui alors que nous parlons de l’avenir du pays, mais il convient aussi que nous louions et remerciions le Représentant spécial du Secrétaire général pour le dur labeur qu’il a assumé depuis deux ans et demi.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à m’associer au Secrétaire général pour souhaiter la bienvenue parmi nous aujourd’hui au Président élu, Xanana Gusmão, et au Ministre principal, Mari Alkatiri.

Comme l’a dit M. Kofi Annan, nous vivons aujourd’hui un grand moment d’émotion. Ceux d’entre nous – et il sont nombreux dans cette salle aujourd’hui – qui ont participé personnellement à l’examen de la question du Timor oriental au cours des trois dernières années ne peuvent qu’admirer les progrès réalisés par le peuple est-timorais. Je pense qu’on devrait aussi noter avec admiration l’assistance fournie par la communauté internationale à la réalisation de ces progrès. Je suis sûr que Sir Jeremy Greenstock, qui a participé à la première mission du Conseil de sécurité au Timor oriental, mais qui se trouve au Royaume-Uni aujourd’hui, aimerait que je renouvelle l’expression de ces sentiments en son nom.

Cette séance ne devrait pas faire l’objet de longues déclarations. Je m’associe en tout état de cause à la déclaration qui sera faite par l’Espagne au nom de l’Union européenne dans la suite du débat. Mais je souhaite faire les quelques observations suivantes.

Premièrement, il est vital que la communauté internationale demeure engagée au Timor oriental pour appuyer cette nation naissante pendant les premières étapes de son indépendance. Cet appui sera particulièrement vital dans les secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice. Le Royaume-Uni appuie fermement la recommandation du Secrétaire général pour la création de la Mission d’appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) pour une période initiale de 12 mois. Nous allons bientôt distribuer un projet de résolution aux membres du Conseil de sécurité, avec l’espoir qu’il entrera bientôt en vigueur.

Nous saluons la nomination de M. Rogue Rodrigues à la fonction de nouveau Secrétaire d’État à la défense. Nous espérons que cela ouvrira la voie à la signature rapide d’un accord sur le statut des forces et à un accord aussi rapide que possible sur les modalités en matière de commandement qui entreront en vigueur après l’indépendance. Ces accords devront bien sûr être conformes aux pratiques de l’Organisation des Nations Unies. J’ai été encouragé d’entendre le Ministre principal, M. Alkatiri, indiquer que son gouvernement souhaitait mener à bien très rapidement cette négociation.

Il est d’autre part impératif que des décisions rapides soient prises pour achever le processus de financement et de recrutement du personnel qui occupera les 100 postes civils de base pour la mission appelée à succéder à l’ATNUTO.

La Commission réception, vérité et réconciliation jouera un rôle vital au Timor oriental indépendant et allégera les pressions sur le système judiciaire. Le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, nous a déjà parlé de ces pressions. Le Royaume-Uni s’est engagé à verser plus de 450 000 dollars à la Commission, mais l’absence de progrès jusqu’à présent nous préoccupe vivement. Il est vital que les travaux de la Commission s’accélèrent.

L’appui du Royaume-Uni au Timor oriental se poursuivra après l’indépendance. Nous avons promis de verser 12 millions de livres, soit environ 18 millions de dollars, pour appuyer l’application d’un plan de développement national bien conçu. Nous attendons avec intérêt de recevoir les détails du plan national de développement lors de la réunion des donateurs, qui se tiendra à Dili les 14 et 15 mai. Des fonds seront fournis par le Royaume-Uni, à titre d’appui budgétaire. Leur décaissement sera subordonné à l’élaboration d’un mécanisme permettant de gérer l’appui budgétaire des donateurs.

Le Secrétaire général nous a rappelé l’importance que le Timor oriental, dès son indépendance, établisse et maintienne de bonnes relations avec ses voisins.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de connaître l'intention officielle de la Présidente de l'Indonésie, Mme Megawati Soekarnopurti, de se rendre au Timor oriental dans le cadre des célébrations de l'indépendance. C'est un acte symboliquement important vers l'établissement de relations plus mûres entre les deux pays. Pour ce qui est du Royaume-Uni, M. Ben Bradshaw, ancien Ministre des affaires étrangères pour l'Asie du Sud-Est, participera à la célébration les 19 et 20 mai. Le Royaume-Uni va également renforcer sa mission à Dili pour l'élever au rang d'ambassade après l'indépendance.

Je ne saurais conclure mon intervention sans remercier chaleureusement M. Sergio Vieira de Mello pour tout ce qu'il a accompli au cours des deux dernières années en tant que Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental. Le fait que l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, qui a été un membre distingué de la communauté des représentants permanents ici à New York, ait été nommé nouveau représentant spécial pour le Timor oriental est une très bonne nouvelle. Nous espérons que le poste de Coordonnateur résident, dont le titulaire sera également Représentant spécial adjoint, sera pourvu dès que possible pour permettre une transition sans heurt et une passation des responsabilités de l'ancienne équipe à la nouvelle.

M. Tafrov (Bulgarie) : Tout d'abord, je souhaite remercier le Secrétaire général pour son rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor Oriental (ATNUTO), et Hédi Annabi pour sa présentation du rapport.

Je voudrais saluer chaleureusement la participation au débat du Président Gusmão et du Ministre principal Alkatiri. On est heureux de les avoir aujourd'hui autour de cette table.

En tant que pays associé à l'Union européenne, la Bulgarie se rallie à l'intervention qui sera prononcée tout à l'heure par le Représentant permanent de l'Espagne au nom de l'Union européenne. Je voudrais cependant faire quelques brefs commentaires à titre national.

Je voudrais, au nom du Président de la République de Bulgarie, adresser des félicitations chaleureuses au Président élu Gusmão à l'occasion de son élection en tant que premier Président du Timor oriental. L'élection présidentielle marque l'heureux prélude à l'indépendance qui doit être proclamée le 20 mai prochain à Dili. Ma délégation se réjouit du déroulement pacifique et transparent de l'élection présidentielle. La Bulgarie apprécie hautement les efforts et les activités du Président Gusmão et des dirigeants politiques du Timor oriental visant à ancrer les principes et les pratiques démocratiques et des droits de l'homme dans la vie politique du jeune pays.

Dans ce contexte, la Bulgarie se félicite des résultats remarquables du travail de l'ATNUTO et voudrait remercier une fois de plus le Représentant spécial et Administrateur transitoire, M. Sergio Vieira de Mello, pour son remarquable travail. Mon pays salue les propositions du Secrétaire général ayant pour objectif de continuer le soutien de l'ONU dans la période suivant la proclamation de l'indépendance du pays.

Nous voudrions attirer l'attention sur la nécessité de résoudre deux problèmes qui sont importants pour la stabilité du nouvel État et de la région tout entière. Premièrement, accélérer le travail concernant la délimitation des frontières. Le début du processus de démarcation des frontières terrestres contribuera à la solution des problèmes liés à la sécurité. Deuxièmement, il faudra continuer les efforts de l'Organisation des Nations Unies en vue du retour des réfugiés, y compris après la déclaration de l'indépendance.

La Bulgarie espère que l'aide internationale en faveur du Timor oriental ne va pas diminuer dramatiquement après la déclaration de l'indépendance. Mais tout au contraire, cette aide devrait permettre au pays de développer une économie viable et des sources de revenu propres pour permettre à son peuple de mener une vie décente.

L'intégration du pays dans la communauté internationale et surtout dans la région ainsi que dans les structures économiques et politiques de la région revêt une importance cruciale. De ce point de vue, nous nous félicitons des consultations trilatérales que le Représentant spécial du Secrétaire général a tenues en février dernier avec l'Indonésie et l'Australie, ainsi que des accords qui ont pu être signés permettant l'amélioration des relations avec les pays voisins.

La proclamation prochaine de l'indépendance du Timor oriental est l'une des grandes réussites de notre organisation et de la communauté internationale tout entière. Nous sommes de l'avis que la Mission de l'ONU constitue un modèle positif sur lequel devrait

être établie toute mission de maintien de la paix de l'Organisation.

Pour terminer, je voudrais souligner le rôle constructif qu'ont joué l'Australie et le Portugal pour obtenir ce résultat. Nous nous félicitons également du fait que la Présidente de l'Indonésie, Mme Megawati Soekarnoputri, sera présente au moment de la proclamation de l'indépendance. Cela augure bien du développement de relations bilatérales entre les deux pays.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Habituellement, le Secrétaire général ne participe pas aux séances ordinaires d'examen de la question du Timor oriental. Je pense que sa présence ce matin a été une manifestation puissante de l'appui ferme qu'il a accordé, avec l'Organisation des Nations Unies, au Timor oriental – un appui qui nous a amené, en fait, à la situation bienheureuse que nous connaissons aujourd'hui.

Rien n'illustre mieux cela peut-être que la présence aujourd'hui au Conseil de M. Xanana Gusmão et de M. Mari Alkatiri. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous les remercions également pour les déclarations franches et instructives qu'ils ont faites. Nous voudrions également saisir cette occasion pour féliciter personnellement M. Gusmão pour sa victoire écrasante à la première élection présidentielle du Timor oriental indépendant, et nous nous félicitons également de la détermination des dirigeants est-timorais à travailler ensemble. J'en veux pour preuve manifeste la lettre que M. Gusmão et M. Alkatiri ont adressée au Président du Conseil de sécurité et dans laquelle ils demandent au Conseil d'autoriser le maintien d'un effectif de maintien de la paix au Timor oriental. Le Conseil de sécurité devrait répondre à cette lettre de façon positive car, comme l'a dit plus tôt M. Gusmão : « Notre succès est votre succès. »

En aidant le Timor oriental, l'ONU s'aide effectivement parce qu'elle consolide une réussite majeure. Il est regrettable que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, ne soit pas présent pour entendre les hommages bien mérités qui lui sont rendus ce matin. Le succès n'était pas garanti quand M. Vieira de Mello est arrivé au Timor oriental. En fait, les difficultés à affronter étaient énormes. Son succès n'en est que plus remarquable. Nous voulons également nous associer à nos collègues en félicitant l'Ambassadeur Kamalesh Sharma pour sa nomination. Nous prenons note de sa haute stature et de sa remarquable réputation dans la fonction publique, mais je pense qu'il doit savoir qu'il lui sera difficile de prendre la relève au Timor oriental.

Nous voulons également remercier le Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général et de son exposé détaillé. Encore une fois, le Secrétaire général a élaboré un autre rapport excellent sur le Timor oriental. Il contient une analyse clairvoyante de la situation que connaît le Timor oriental juste avant son indépendance le 20 mai.

Nous sommes tous bien conscients des progrès réalisés par le Timor oriental au cours des deux années et demie écoulées. Au paragraphe 2 de son rapport (S/2002/432), le Secrétaire général les a décrits comme passant

> « d'un état de dévastation généralisé à la mise en place des fondements nécessaires à l'administration d'un nouveau pays et au relèvement des infrastructures de base à même d'appuyer l'activité économique et sociale. »

De même, le Secrétaire général a tout à fait raison de souligner au paragraphe 3 de son rapport qu'

> « un certain nombre de questions qui posent des problèmes à court et à moyen terme au niveau de la sécurité et de la stabilité du nouvel État n'ont pas encore été pleinement réglées et elles n'auraient pas pu l'être. Ces questions vont de la démarcation de la frontière, du retour des réfugiés et de la réglementation des activités commerciales dans la zone frontalière jusqu'au renforcement des structures gouvernementales naissantes, y compris l'institution de maintien de l'ordre et le système judiciaire, ainsi que la consolidation du cadre de développement économique et social. »

Le Secrétaire général conclut qu'

> « Il est par conséquent essentiel que la communauté internationale reste engagée au Timor oriental pour un certain temps après l'indépendance afin d'assurer la stabilité et de faire fond sur les réalisations de l'ATNUTO. »

Nous nous félicitons de ce qu'un consensus fort se dégage au sein du Conseil suivant lequel nous, les membres du Conseil, devrions appuyer les recommandations du Secrétaire général. Cela a été

clairement démontré dans toutes les déclarations que nous avons entendues jusqu'ici.

La situation se présente clairement à nous. Bien que le Timor oriental ait réalisé des progrès importants, nous ne pouvons pas, pour l'instant, dire qu'il sera un État-nation viable et qu'il le deviendra au moment même de son indépendance. Les enseignements tirés des dernières décennies sont relativement clairs : l'indépendance, même si elle survient après une lutte rude, peut être une victoire relativement facile. Malheureusement, les succès après l'indépendance ont été relativement rares.

Il reste donc à l'Organisation des Nations unies et à la communauté internationale encore beaucoup à faire pour aider le Timor oriental à se relever. Les acteurs qui ont permis au Timor oriental de parvenir là où il est aujourd'hui ne devraient pas se dérober à leurs responsabilités qui est de maintenir leur appui aux dirigeants et au peuple du Timor oriental qui cherchent à construire un État viable et durable. Cela suggère évidemment que l'ONU maintienne un robuste effectif de maintien de la paix pour consolider et renforcer la stabilité au Timor oriental après l'indépendance, ainsi que la présence des organismes, des fonds et programmes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux et autres pour qu'ils fournissent une assistance pour développer davantage les structures économiques et sociales du Timor oriental.

Les dangers d'un retrait et d'un désengagement précoces au Timor oriental sont trop graves pour qu'une telle mesure soit même envisagée. Le Timor oriental pourrait se désintégrer, et toutes les réalisations et tous les investissements de la communauté internationale seraient anéantis. La fragilité du Timor oriental ne saurait être sous-estimée. Comme on dit, « Mieux vaut prévenir que guérir » – et la prévention est certainement beaucoup moins onéreuse.

La paix et la stabilité au Timor oriental sont également vitales pour la paix et la stabilité de l'ensemble de la région. Elles sont étroitement liées. La façon dont l'ONU et la communauté internationale traitent la question du Timor oriental aura des répercussions sur la région tout entière. Un Timor oriental sûr et viable contribuera à la stabilité de la région et l'aidera dans ses efforts de consolidation de son indépendance nouvellement acquise. Il est clair que le succès du Timor oriental concerne l'ensemble de la région.

Le Secrétaire général a également présenté dans son rapport des arguments très convaincants et détaillés pour le mandat proposé, la structure, les effectifs et la reconfiguration prévue de la mission de maintien de la paix des Nations Unies appelée à succéder après l'indépendance à la mission actuelle au Timor oriental. La mission s'appellera, à juste titre, Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO).

Il est à noter que le Secrétaire général a non seulement maintenu les propositions appuyées par le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle d'octobre 2001, mais il a considérablement étoffé ces propositions. Les détails figurant dans son rapport indiquent les efforts méticuleux qui ont été consacrés à la planification de la MANUTO; tous ceux qui y ont participé doivent en être félicités.

Il faut dire, pour le crédit du Secrétaire général, qu'il est difficile de voir ce que l'on pourrait avoir à redire à ses propositions dans le détail. Chacune de ses propositions a été largement justifiée. Il reste maintenant au Conseil de sécurité à appuyer unanimement la MANUTO, comme le propose le Secrétaire général, pour qu'elle puisse s'acquitter du mandat et exécuter les programmes essentiels nécessaires. En résumé, il s'agit d'une mission comprenant une composante civile articulée entre un Groupe d'appui civil composé de 100 postes et un Groupe des crimes graves; une composante militaire de 5 000 hommes, et une composante de police civile forte de 1 250 hommes, dans un premier temps, et destinée à être progressivement réduite sur une période de deux ans, selon un échéancier précis.

Mais il y a un autre point important que nous aimerions mettre en exergue ce matin. La réduction progressive de la MANUTO devrait reposer sur les réalités de la situation sur le terrain, au lieu de s'effectuer de façon mécanique d'après un échéancier abstrait. Nous ne pouvons prévoir l'avenir alors que nous siégeons ici. Nous ne pouvons prévoir ce que sera la situation au Timor oriental ou dans les pays voisins d'ici un an. En travaillant sur la poursuite de l'engagement de l'ONU au Timor oriental, il est nécessaire de faire preuve de tact et de souplesse.

Il ne fait pas de doute qu'une présence importante de sécurité des Nations Unies sera essentielle au Timor oriental après l'indépendance. Alors que les conditions

de sécurité continuent de s'améliorer, les menaces internes et externes au Timor oriental demeurent. Après l'indépendance, le Timor oriental sera – c'est bien naturel – une démocratie balbutiante. Il est très probable que surgissent des problèmes en matière d'ordre public comme de sécurité extérieure.

La Force de défense du Timor oriental et le Service de police du Timor oriental sont encore dans l'enfance et il faudra naturellement du temps pour qu'ils deviennent pleinement opérationnels. Ce processus sera encore plus lent si l'appui matériel et financier de la communauté internationale à leur mise en place effective n'arrive pas. Une réduction trop rapide de la présence militaire et de police civile des Nations Unies risquerait de mettre en danger la stabilité et la sécurité obtenues précisément grâce à cette même présence. De fait, il n'est pas inconcevable que les fauteurs de troubles potentiels gardent un profil bas jusqu'à ce que l'ONU ait réduit sa présence de sécurité.

Par conséquent, la réduction progressive de la présence militaire et policière des Nations Unies en fonction de critères clairement définis est la seule option appropriée. Nous estimons que le Conseil de sécurité doit particulièrement s'attacher au critère important de la démarcation de la frontière et de la mise en place d'un système efficace de contrôle aux frontières.

Le Groupe d'appui civil prévu, avec ses 100 postes essentiels, dans le cadre de la composante civile de l'opération suivante de maintien de la paix des Nations Unies est également bien justifié. Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport, ces postes revêtent une importance cruciale pour la viabilité du Gouvernement, la stabilité politique et la prestation de services de base. Nous notons également que MM. Gusmão et Alkatiri soulignent également dans leur lettre l'importance de ces 100 postes civils.

Les premières années de toute nation sont toujours une période test. C'est la raison pour laquelle si l'ONU ne doit pas continuer de jouer son rôle d'Administration transitoire au Timor oriental après l'indépendance, il est crucial qu'elle continue de fournir l'aide qui s'impose pour garantir la viabilité des institutions administratives et la réalisation des tâches nécessaires.

En fin de compte, ce que le Conseil de sécurité doit faire – et c'est notre obligation – c'est appuyer clairement les recommandations du Secrétaire général en vue de la mise en place de la MANUTO. C'est une occasion historique pour le Conseil de réaffirmer son engagement à faire du Timor oriental un véritable succès. Nous savons tous que pour cela, il faut maintenir une présence et une participation fortes des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance.

Des questions sont souvent posées sur l'intérêt de débats publics du type de celui que nous avons aujourd'hui. Mais si le débat de ce matin parvient à redoubler la détermination du Conseil en faveur de la réussite du Timor oriental, alors ce débat aura été un exercice très payant.

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les participants que la séance se poursuivra jusqu'à 13 heures, après quoi nous la suspendrons jusqu'au début de la semaine prochaine.

M. Aguilar Zínser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le 20 mai prochain, on descendra, à l'aube, le drapeau de l'ONU au Timor oriental pour hisser à sa place celui d'une nouvelle nation devenue ce jour indépendante. Cette cérémonie de transition sera le point culminant de l'immense effort déployé par le peuple du Timor oriental et par la communauté internationale.

Ce sera un succès, un moment de réjouissance pour les Nations Unies. Dans les difficiles moments que connaît actuellement la communauté internationale, quand, dans d'autres régions, la violence et les affrontements irréductibles posent des défis monumentaux à l'ONU, qui mettent en jeu sa crédibilité, l'évolution du Timor oriental apparaît aux yeux de la communauté internationale comme un succès qui incarne concrètement les buts et les idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Ma délégation souhaite la bienvenue au Président élu du Timor oriental, M. Xanana Gusmão, ainsi qu'au Ministre principal, M. Mari Alkatiri. Ce faisant, mon pays rend hommage au Timor oriental pour la participation massive de la population à l'élection présidentielle du 14 avril dernier et pour son déroulement impeccable, car elle représentait la dernière étape avant la déclaration d'indépendance. Je voudrais également exprimer l'appui de mon pays aux nouvelles autorités dans les tâches qu'elles ont encore à accomplir.

Ce chemin, indubitablement parcouru dans l'angoisse et parfois dans le sang, a pourtant conduit au

succès. Cependant, la tâche qui reste à accomplir est encore plus grande : construire une nation indépendante, une nation viable au sein du concert des nations. Il reste à consolider l'administration publique, à former le personnel judiciaire pour garantir aux habitants et aux citoyens du Timor oriental la justice et l'état de droit, pour réglementer la propriété foncière, ce qui permettra de faciliter l'activité économique et, surtout, les investissements étrangers porteurs de développement social.

Un élément tout aussi important est la réinsertion des anciens combattants pour faciliter leur accès aux programmes d'assistance publique. Mon pays attache également une grande importance aux questions telles que le retour des réfugiés et leur réinstallation, la réglementation de l'activité commerciale dans la zone frontalière, les accords de transport entre Dili, Oecussi et l'île d'Atauro, ainsi que la mise en place d'un cadre de coopération dans différents domaines propices à l'établissement de relations de bon voisinage entre le Timor oriental et les autres peuples.

Mon pays aimerait exprimer sa reconnaissance à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour le rôle important qu'elle a joué durant tout le processus menant à l'indépendance. Je voudrais également remercier tout spécialement le chef de la mission, M. Sergio Vieira de Mello, et lui rendre hommage pour les efforts qu'il a déployés à la tête de cette mission. Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles activités.

L'inclusion dans la nouvelle mission de composantes civile, policière et militaire dont les effectifs seront réduits à mesure que les objectifs seront atteints, traduit comme il convient la vision exprimée à de nombreuses reprises sur la mise au point de stratégies de sortie appropriées et sur l'inclusion de la notion d'association stratégique entre tous les organes des Nations Unies et les nouvelles autorités du Timor oriental. Comme nous l'avons déjà dit, nous appuyons pleinement la structure et le mandat proposés par le Secrétariat, notamment le prolongement de l'aide au Timor oriental afin de consolider la stabilité du pays et la viabilité de son administration publique, la création d'un organe chargé du maintien de l'ordre qui agisse conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme, et les contributions au maintien de la sécurité extérieure et intérieure. Ce sont là des tâches fondamentales qu'assumera à son tour la Force de défense du Timor oriental en juin 2004.

De même, je voudrais souhaiter un plein succès au nouveau chef de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), M. Kamalesh Sharma. Ses capacités bien connues nous invitent à avoir une confiance totale en la réussite de sa mission.

Je voudrais faire savoir aux autorités nouvellement élues du Timor oriental que le Mexique s'engage à continuer d'appuyer les efforts visant à consolider le nouvel État. Plusieurs Mexicains ont déjà travaillé avec la Commission électorale indépendante pour former du personnel. Cette Commission est désormais prête à prendre en charge les futures élections. L'Institut fédéral électoral du Mexique a également fourni, par l'intermédiaire de l'ONU, une assistance matérielle au processus électoral.

Le Mexique continuera à explorer différents moyens de coopérer avec les autorités du Timor oriental et appuiera les efforts de l'ONU. Nous prenons cet engagement afin que l'expérience de mon pays dans divers domaines du développement puisse aider à réaliser les aspirations des habitants du Timor oriental qui veulent un pays indépendant, libre et prospère. La réunion des donateurs, qui doit se tenir bientôt et à laquelle assistera un représentant du Mexique, constituera une excellente occasion de rappeler à la communauté internationale la nécessité d'appuyer le développement économique et social, de réduire la pauvreté et de garantir l'indépendance et l'autodétermination du Timor oriental. Nous espérons être présents le 20 mai pour célébrer avec le peuple la proclamation de son indépendance.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous voudrions nous associer aux orateurs précédents pour féliciter chaleureusement le Président élu du Timor oriental, M. Xanana Gusmão, et le Ministre principal, M. Mari Alkatiri. Nous voudrions également remercier le Secrétaire général de sa déclaration et du rapport complet et détaillé qu'il a présenté sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous souhaiterions aussi remercier M. Hédi Annabi de l'exposé très complet qu'il a fait ce matin. Bien entendu, nous ne saurions oublier de rendre hommage aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, de son équipe et de tout le personnel de l'ATNUTO au Timor oriental. Je voudrais aussi présenter nos sincères félicitations à notre frère, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, qui dirigera la mission appelée à succéder à l'ATNUTO.

Nous avons tous pleine connaissance de ses capacités, ainsi que de sa sagesse et de sa compétence. Nous lui souhaitons un plein succès dans cette heureuse mission au Timor oriental.

Le succès enregistré par l'ONU au Timor oriental ne doit pas nous faire oublier que notre tâche n'est pas encore terminée. Il reste encore beaucoup à faire pour ce qui est de l'appui à fournir à ce pays. À cet égard, nous devons louer de sa contribution le Comité spécial de la décolonisation. Le Comité a beaucoup travaillé, des années durant, pour que le Timor oriental parvienne à l'indépendance.

Ma délégation est également heureuse de noter les progrès que décrit le Secrétaire général dans son rapport, en particulier concernant la consolidation des structures politiques et institutionnelles du nouvel État. Ces progrès se manifestent dans l'adoption de la Constitution, l'élection du premier Président et la délégation de nombre de fonctions exécutives au peuple du Timor oriental. La communauté internationale doit continuer à suivre l'évolution de la situation au Timor oriental après l'indépendance afin de garantir la stabilité et de consolider les réalisations de l'Administration transitoire.

Les préparatifs sont en cours pour la célébration de la Journée de l'indépendance, le 20 mai 2002; à ce moment historique, le drapeau du Timor oriental sera hissé et le nouveau Président entrera en fonction. Il importe de mentionner qu'une fois que le Timor oriental connaîtra la sécurité et la stabilité, il apportera une contribution importante à la stabilité de toute la région et complétera les efforts déployés par la région pour surmonter les problèmes économiques et politiques auxquels elle fait face aujourd'hui. Nous devons donc considérer le début des discussions bilatérales et trilatérales entre le Timor oriental, l'Indonésie et l'Australie dans le contexte de la satisfaction exprimée par le Secrétaire général au cours de ces pourparlers. Nous avons le sentiment qu'un dialogue ferme de ce type doit se poursuivre afin de promouvoir l'amitié entre ces pays à l'avenir. Nous apprécions beaucoup les paroles que nous avons entendues ce matin concernant la participation à ce dialogue de la Présidente de l'Indonésie, pays ami, car sa participation est d'une extrême importance.

Ma délégation appuie le mandat, le plan, les principes et les éléments opérationnels proposés dans le rapport concernant la Mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Pour ce qui est du rôle de l'ONU après l'indépendance, nous devons souligner la nécessité de continuer d'apporter une aide au développement et de fournir tout l'appui nécessaire durant les trois premières années suivant l'indépendance. Cela sera nécessaire pour créer au Timor oriental une force de police et une force de défense en mesure de défendre pleinement le Timor oriental, ainsi que d'assurer la stabilité et les perspectives d'un avenir meilleur.

Pour terminer, ma délégation aura l'honneur de participer aux célébrations du 20 mai, lorsque nous allons tous célébrer l'indépendance timoraise. Nous allons envoyer une délégation pour représenter la République arabe syrienne en cette occasion historique. Que Dieu bénisse le peuple du Timor et le Gouvernement du Timor oriental!

M. Doutriaux (France) : Je tiens à remercier M. Hédi Annabi pour l'exposé clair et précis qu'il nous a fait, qui rend parfaitement compte du travail remarquable réalisé par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) sous la conduite de M. Sergio Vieira de Mello. Nous sommes certains qu'après l'indépendance, son successeur que nous connaissons bien, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, se montrera à la hauteur de la tâche.

Je souhaite la bienvenue au Président Gusmão. Nous sommes très honorés qu'il ait choisi New York pour l'un de ses premiers déplacements en dehors du Timor. L'indépendance du Timor, tant attendue, tant désirée, ne laissera en définitive qu'un seul regret à notre Conseil : que le futur ambassadeur du Timor remplace les dirigeants timorais dans cette salle. Les portes du Conseil de sécurité néanmoins resteront toujours ouvertes aux dirigeants timorais. Je tiens aussi à saluer M. Mari Alkatiri. La présence côte à côte aujourd'hui du Président et du chef du Gouvernement constitue la preuve la plus manifeste de l'équilibre des institutions timoraises.

Le parfait déroulement du scrutin du 14 avril, avec un taux de participation record de plus de 86 %, a confirmé la grande maturité politique de la jeune démocratie timoraise. C'est en confiance que le Président et le Premier Ministre pourront s'atteler aux grandes priorités du Timor indépendant, c'est-à-dire la réconciliation nationale, l'intégration du pays dans son environnement régional et international, et le développement économique. Je leur adresse tous les voeux de la France.

L'Ambassadeur d'Espagne prononcera une intervention au nom de l'Union européenne. Nous nous y rallions pleinement. Je limiterai donc mon intervention à quelques remarques.

Premièrement, le 20 mai, le Timor sera indépendant. L'ONU s'enrichira d'un 190e membre. Quel chemin parcouru en deux ans et demi! Les Nations Unies ont su s'y adapter. Les groupes de travail de Dili et de New York ont bien travaillé. Les recommandations du Secrétaire général répondent désormais à nos attentes.

Deuxièmement, une véritable « stratégie de sortie » est présentée à notre Conseil. Elle permettra d'accompagner efficacement le nouvel État. Tous les éléments sont là : un calendrier précis, échelonné sur deux ans; des étapes, assorties d'objectifs chiffrés; et une répartition des compétences entre la mission des Nations Unies, le système de Bretton Woods et les institutions financières internationales. D'autres acteurs, qui ne sont pas mentionnés dans le rapport, peuvent également apporter leur contribution. Je pense notamment aux organisations régionales, à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou à la Banque asiatique de développement.

Troisièmement, la France apportera son plein soutien à un projet de résolution – la délégation britannique nous a annoncé qu'un projet de texte serait soumis très prochainement – reprenant tous ces éléments. Mais nous attendons aussi que les choses n'en restent pas là. Le Secrétariat doit continuer à évaluer la situation périodiquement afin de procéder aux adaptations requises.

La prochaine fois que notre Conseil aura à discuter de la question du Timor, le Timor sera indépendant. C'est à un nouveau succès que nous devrons travailler avec les responsables timorais. La communauté internationale verra son rôle transformé en profondeur. Il s'agira encore moins que par le passé de se substituer aux autorités timoraises. Il faudra davantage encore les accompagner. D'autres acteurs verront leur rôle croître. Il sera intéressant d'en discuter avec eux. Je propose que soient invités à nos prochaines discussions des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, pour discuter de la question du Timor, comme nous l'avons déjà fait dans le passé.

M. Strømmen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier le Secrétaire général, le Président élu, M. Xanana Gusmão, M. Annabi et M. Alkatiri pour leurs interventions de ce matin. Je voudrais également féliciter M. Gusmão de son élection en tant que premier Président d'un Timor oriental indépendant, ainsi que le peuple est-timorais et l'ONU pour l'excellente manière dont se sont déroulées les élections présidentielles plus tôt ce mois-ci. C'est effectivement de bon augure pour l'avenir d'un Timor oriental démocratique et stable.

La Norvège félicite le Secrétaire général pour son rapport du 17 avril 2002, qui contient des recommandations quant à un mandat clair et réalisable pour la mission appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Il présente également une stratégie de sortie avec des jalons en vue d'une réduction graduelle de la mission. À notre avis, il s'agit d'une illustration remarquable de la façon dont les missions doivent être planifiées. En outre, le processus consultatif de planification et la Cellule de mission intégrée ont clairement contribué à la nature globale des recommandations, y compris à l'appel en vue d'une coordination pour garantir une transition sans heurt vers un cadre d'aide au développement à moyen et à long terme.

La Norvège est favorable au mandat, à la structure et au calendrier général prévus dans le rapport du Secrétaire général quant à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Nous souscrivons totalement au point de vue selon lequel une présence de maintien de la paix est nécessaire jusqu'à ce que la police nationale et les forces armées acquièrent la capacité requise pour faire appliquer la loi et assurer la sécurité intérieure et extérieure. En même temps, nous nous réjouissons du fait que le rapport prévoit une réduction des effectifs actuels de l'ATNUTO et qu'il présente un calendrier raisonnable pour la réduction de la présence internationale tout en transférant les responsabilités aux Timorais de l'Est. Une transition viable exigera que les Timorais prennent efficacement en main toutes les institutions publiques.

Dans les circonstances actuelles, la mise en place d'une administration publique qui fonctionne bien continue d'être le plus grand défi pour l'ONU au Timor oriental. C'est également un préalable clef pour la stabilité à long terme du nouvel État. Par

conséquent, la réduction proposée doit être entreprise sur la base d'une évaluation approfondie des problèmes rencontrés et de la capacité correspondante au sein de l'administration nationale. Inutile de dire que les révisions doivent être faites en étroite coopération avec les autorités est-timoraises. Enfin, on ne saurait trop insister sur l'urgence d'accorder la priorité à la formation du personnel afin de combler les nombreuses lacunes dans le personnel de l'administration.

Le maintien de relations pacifiques et constructives entre le Timor oriental et l'Indonésie est crucial pour la stabilité et la prospérité de la région. Nous nous réjouissons donc de constater que les relations bilatérales entre les deux pays continuent de s'améliorer. La réunion bilatérale tenue en février a été positive à cet égard. Néanmoins, il y a toujours des questions bilatérales en suspens. Nous souhaiterions souligner ici l'importance des négociations en cours sur la coopération judiciaire afin que les auteurs présumés de crimes graves commis en 1999 soient traduits en justice. Il est également urgent de régler la question de la démarcation des frontières et de la normalisation dans les zones frontalières. Par conséquent, nous nous félicitons du lancement récent du processus de démarcation des frontières.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général selon laquelle, outre l'appui fourni par la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et les institutions de développement de l'Organisation des Nations Unies, l'assistance bilatérale au développement sera essentielle pour la mise en place de structures et d'institutions gouvernementales durables. Mon gouvernement a accueilli en décembre 2001 la réunion des donateurs pour le Timor oriental. Nous sommes maintenant prêts à tenir nos promesses d'assistance continue et nous prions instamment les autres pays de faire de même. Pour faciliter la future coopération au service du développement, le Ministre norvégien du développement international, Mme Hilde Johnson, se propose de signer un mémorandum d'accord lors de la réunion des donateurs, qui se tiendra à Dili en mai.

La justice, la réconciliation et une responsabilité effective sont des éléments essentiels de la stabilité à long terme du Timor oriental. La Norvège accorde une grande importance au travail entrepris par le Groupe spécial sur les crimes graves et la Commission réception, vérité et réconciliation. Par conséquent, mon gouvernement fournit à ces institutions des ressources financières et humaines et nous appuyons la proposition du Secrétaire général de donner aux efforts menés au sein du secteur judiciaire une haute priorité, y compris après l'indépendance. Néanmoins, le manque de personnel qualifié continue d'être préoccupant. À cet égard, nous nous félicitons des mesures à court terme prises par le Représentant spécial du Secrétaire général pour réduire l'arriéré actuel des affaires à traiter par la cour d'appel. À plus long terme, cependant, la communauté internationale devra travailler à appuyer le renforcement absolument nécessaire des capacités dans le secteur judiciaire.

Je voudrais terminer en félicitant le Représentant spécial, Sergio Vieira de Mello, et en exprimant la reconnaissance de la Norvège pour la façon remarquable dont il a mené la Mission depuis 1999. Nous voudrions également souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général qui vient d'être nommé, M. Kamalesh Sharma, et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions. Enfin, j'aimerais féliciter les dirigeants et la population du Timor oriental des progrès impressionnants accomplis jusqu'ici et les assurer que mon gouvernement continuera d'appuyer leurs efforts pour consolider les fondations d'un État démocratique stable et qui fonctionne pleinement.

M. Fall (Guinée) : La présente séance de notre Conseil se tient à un moment particulièrement important et encourageant de l'histoire du Timor oriental. Ma délégation se réjouit tout particulièrement de la présence de M. Xanana Gusmão et de M. Mari Alkatiri, respectivement Président élu et Ministre principal du Timor oriental, et les remercie pour leurs déclarations très encourageantes sur l'évolution positive de la situation dans leur pays.

M. Gusmão représente la conscience d'un Timor nouveau et cette conscience se retrouve dans ces paroles pleines de sagesse qu'il a tenues à la fin de l'année 1999 :

> « Je prône le dialogue, la réconciliation et, une fois justice rendue, le pardon. Dans une dizaine d'années, nous serons capables de dire : c'est le passé. »

Mon pays, la Guinée, attend avec intérêt et enthousiasme l'accession du Timor à l'indépendance le 20 mai 2002, qui marquera également la prise de fonctions de M. Gusmão. Ma délégation est convaincue qu'il saura toujours se souvenir des paroles que je

viens de citer. Nous lui souhaitons plein succès dans la noble et délicate mission qui l'attend et l'assurons de notre soutien.

L'indépendance du Timor oriental constituera un événement historique et une grande victoire pour l'Organisation des Nations Unies, dont la contribution a été cruciale tout au long du processus de transition. C'est l'occasion pour ma délégation de rendre un hommage mérité à tous ceux qui ont consenti d'énormes efforts à la réalisation des succès enregistrés – nous pensons notamment à M. Sergio Vieira de Mello ainsi qu'à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), aux élus locaux et, surtout, au peuple est-timorais. Je voudrais féliciter notre ami à tous, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, pour sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général. Ma délégation n'a aucun doute sur sa réussite, tant nous apprécions tous ses grandes qualités et sa grande expérience.

La mise en place de l'Assemblée constituante, l'adoption de la Constitution et l'élection à la magistrature suprême de M. Gusmão, qui couronnent les efforts du peuple du Timor Oriental dans sa lutte pour l'indépendance, constituent une étape décisive dans le processus de paix, de démocratisation et de reconstruction du pays.

Ma délégation se réjouit des progrès réalisés au Timor. Toutefois, dans le cadre des défis à relever pour un Timor stable et prospère, nous voudrions insister sur les observations suivantes. La coopération entre les instances dirigeantes devra être encouragée. Un appui devra être davantage apporté aux actions du Conseil des ministres dans les domaines de la justice, de la sécurité, de la santé, de l'éducation, du développement économique et social et de la défense. Les dispositions devront être prises afin d'éviter les chevauchements entre la Commission réception, vérité et réconciliation et l'équipe de liaison pour la réconciliation et le rapatriement, dans le cadre de la gestion des réfugiés. Les différentes parties est-timoraise, indonésienne et australienne, en rapport avec l'Organisation des Nations Unies, doivent continuer le dialogue sur les questions d'intérêt commun. Nous les encourageons à assumer leurs responsabilités en vue de faciliter le développement du Timor et favoriser la sécurité et la stabilité de la région.

Dans le cadre du développement socioéconomique du Timor, ma délégation appuie l'idée selon laquelle l'assistance bilatérale et multilatérale demeure indispensable, avec un accent particulier sur l'éducation et la santé. De même, les objectifs jumeaux fixés par la Commission du plan, qui consistent à encourager une forte croissance économique et à réduire la pauvreté, méritent d'être soutenus.

À cet égard, nous espérons que la réunion des donateurs, qui se tiendra à Dili les 14 et 15 mai 2002, sera l'occasion pour réagir positivement au financement du plan de développement national, du cadre budgétaire à moyen terme et du budget annuel 2002-2003. Par ailleurs, ma délégation est convaincue que la communauté internationale restera engagée au Timor oriental après l'indépendance afin de consolider les acquis. À cet effet, elle encourage la poursuite des réflexions par les équipes de planification de New York et de Dili, et appuie le rôle de l'ONU tel que développé au chapitre III du rapport du Secrétaire général.

Ma délégation est d'avis que tous les projets des agences et fonds du système des Nations Unies devront privilégier le développement des capacités, la valorisation du capital humain, le renforcement des institutions et l'élaboration de politiques conséquentes. Toutefois, ma délégation pense que l'évolution de la situation et l'expérience acquise sur le terrain nous édifieront mieux sur d'éventuelles actions complémentaires de la communauté internationale.

Ma délégation note avec intérêt que la poursuite des actions des Nations Unies au Timor ne sera possible que grâce à l'existence de moyens financiers adéquats. Il serait donc souhaitable que l'Assemblée générale accorde une attention particulière à cette question au cours de l'examen de la proposition de cession des actifs de l'ATNUTO, ainsi que du projet de budget de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) pour l'exercice allant du 1 juillet 2002 au 30 juin 2003.

Enfin, ma délégation souscrit pleinement aux observations pertinentes formulées par le Secrétaire général dans son rapport. Elle approuve particulièrement l'établissement de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO pour une période initiale de 12 mois.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Je voudrais d'entrée de jeu saluer la présence parmi nous de

S. E. M. Xanana Gusmão, Président élu du Timor oriental. Je suis heureux de lui présenter les félicitations du Cameroun. Dans quelques jours, M. Gusmão prêtera serment comme Président du Timor oriental. Je suis sûr qu'il continuera à faire sien ce vers d'Horace « Sapere aude ». Oui, de l'audace, oui, de la sagesse!

Je voudrais également saluer la présence de Mari Alkatiri, chef de la majorité parlementaire et Ministre principal du Gouvernement de transition, dont nous avons été édifié par l'important exposé.

Notre session de ce jour est historique à plus d'un titre. Elle nous donne l'occasion de démontrer à l'opinion internationale la capacité du Conseil de sécurité à construire, à garantir la paix et la sécurité. Entamée dans des circonstances pathétiques, le 15 septembre 1999, l'action du Conseil de sécurité, et donc de l'ONU, connaîtra un épilogue heureux, le 20 mai prochain, avec l'avènement de l'indépendance du Timor oriental et la prestation de serment du Président Gusmão.

Le succès d'aujourd'hui n'aurait pu être possible sans l'efficacité, le dévouement et la ténacité des personnels civils et militaires de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). À toutes et à tous, le Cameroun adresse ses vifs remerciements et ses sincères félicitations.

Je voudrais saisir cette occasion pour m'associer au vibrant hommage rendu à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'ATNUTO, pour l'oeuvre accomplie et pour son succès éclatant. Je lui souhaite dans ses prochaines activités, beaucoup de bonheur et autant de réussite.

Les résultats engrangés au Timor oriental depuis 1999, et notamment ces derniers mois, sont éloquents : une mobilisation financière multilatérale bien au-delà d'un milliard de dollars, la pacification du territoire, la relance de l'activité économique, la mise en place d'un gouvernement transitoire, et, *last but not least*, l'élection présidentielle du 14 avril 2002. Ce sont là autant de jalons qui auront marqué l'émergence sur la scène internationale d'une nouvelle nation. Toutes ces réalisations méritent d'être consolidées. L'appropriation par les Timorais de leur destin ne saurait amener la communauté internationale à renoncer à son rôle d'accompagnement.

Je ne peux m'empêcher de citer le paragraphe 4, combien pertinent, du rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2002/80 :

> « la fragilité relative des fondements politiques de ce nouveau pays, la précarité de son développement économique, le nombre très limité de cadres supérieurs et d'administrateurs à sa disposition et l'absence de mécanismes forts et indépendants en matière de sécurité font que le Timor oriental continuera à avoir besoin [...] de la communauté internationale longtemps après l'indépendance, pour assurer la stabilité et exploiter les possibilités de progrès offertes au cours des deux dernières années ».

C'est dire que l'indépendance du Timor oriental, loin de signifier la fin de l'engagement des Nations Unies au Timor, marque plutôt le commencement d'une phase nouvelle, celle d'accompagnement prononcé et soutenu de l'ONU, pour que les gains engrangés se maintiennent à long terme. C'est pourquoi le Cameroun remercie le Secrétaire général pour sa déclaration et pour la qualité de son rapport. La délégation camerounaise souscrit totalement à la création de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, y compris son incidence financière, et appuie les autres recommandations contenues dans ce rapport. Il est heureux que l'ONU maintienne une mission au Timor oriental, au-delà du 20 mai 2002.

Je tiens d'ailleurs à féliciter mon ami et collègue, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, pour sa désignation par le Secrétaire général pour succéder à M. Vieira de Mello. Nul doute que, homme d'expérience, homme d'écoute, de dialogue, donc, homme de très grande valeur humaine, M. Sharma saura accorder aux Timorais tout l'appui nécessaire, en les aidant notamment à convaincre la communauté des bailleurs de fonds – au sein de laquelle, fort heureusement, il compte de nombreux amis – de poursuivre voire d'intensifier, de renforcer son assistance financière et technique à ce jeune pays.

Quant à nos amis du Timor oriental, il me plaît de leur souhaiter de continuer d'avoir un sens élevé de leur pays, grâce à l'esprit de dialogue, d'ouverture, de tolérance et de cogestion. Ils l'ont amplement démontré ces dernières semaines, à la satisfaction de tous. Je ne peux que leur souhaiter bon vent.

Au moment de terminer, je voudrais redire ici toute la joie qui est celle de mon pays à l'approche de

l'indépendance du Timor, le 20 mai 2002. Le 20 mai, c'est aussi la fête nationale du Cameroun. Cette année, nos pays seront en fête le 20 mai. Et à partir de 2002, nos pays communieront chaque année, le même jour, à la même ferveur patriotique. Anticipant le 20 mai 2002, le Cameroun, qui attend avec impatience d'accueillir le Timor oriental au sein de la grande famille des Nations Unies, voudrait assurer le Président élu de sa volonté d'entretenir avec son pays des rapports confiants d'étroite collaboration.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite un chaleureux accueil à New York au Président élu, M. Xanana Gusmão, et au Ministre principal, M. Mari Alkatiri, alors qu'ils viennent participer à notre séance d'aujourd'hui. Nous les remercions pour leurs déclarations.

Nous souhaiterions aussi remercier le Secrétaire général pour sa déclaration et le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé et sa présentation du rapport du Secrétaire général.

Comme mes autres collègues, nous félicitons chaleureusement M. Gusmão pour son élection à la présidence du Timor oriental, charge dont il est le premier titulaire, par une majorité écrasante lors du scrutin qui s'est déroulé le 14 avril. Le fait que l'élection se soit déroulée sans encombres a constitué un jalon important dans les progrès accomplis par le Timor oriental vers l'indépendance, et il démontre de façon éclatante que le peuple du Timor oriental a pris sa destinée entre ses propres mains. Nous offrons au peuple est-timorais, placé sous la présidence de M. Xanana Gusmão et du Gouvernement est-timorais, un plein succès face aux difficultés que lui réserve l'avenir, de telle manière que le Timor oriental naissant puisse s'engager sur la voie de la stabilité, de la démocratie et du développement durable.

En tant qu'État à peine formé, le Timor oriental devra relever de nombreux défis sur le plan du développement politique, économique et social, cela pendant une longue période, même après son indépendance. Il aura besoin d'une attention et d'une assistance soutenues de la part de la communauté internationale. Il faut donc que l'Organisation des Nations Unies continue de maintenir une certaine présence au Timor oriental. C'est maintenant l'opinion commune de tous les membres du Conseil.

Compte tenu de l'évolution de la situation au Timor oriental, le Secrétaire général a proposé la création de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) comme mécanisme appelé à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et il a précisé dans le détail toute l'ampleur de son mandat et de ses structures. Il a présenté un plan de mise en oeuvre du mandat et a dégagé trois tâches majeures pour la MANUTO. Il a également énoncé une stratégie de sortie claire pour la MANUTO. L'accent est mis sur le renforcement des capacités au Timor oriental, dans le but d'aider ainsi, aussi rapidement que possible, le Timor oriental à entreprendre l'édification d'une nation dans les domaines de l'administration, de la justice et de la sécurité. Les idées contenues dans le rapport du Secrétaire général sont mûrement réfléchies et correspondent aux besoins urgents du Timor oriental après l'indépendance. Nous souscrivons à ses propositions, et nous espérons que le Conseil adoptera un projet de résolution pertinent le plus rapidement possible afin de faire en sorte que la MANUTO puisse s'acquitter de ses tâches dans les délais prescrits.

Alors que nous débattons du mandat de la MANUTO, nous aimerions exprimer nos vifs remerciements et notre gratitude à l'ATNUTO pour sa contribution remarquable à l'indépendance du Timor oriental. Nous aimerions remercier tout particulièrement le Représentant spécial, M. Vieira de Mello, de ses qualités remarquables de direction et de sa ténacité. L'expérience du maintien de la paix et de la consolidation de la paix obtenue par l'ATNUTO au Timor oriental deviendra un atout précieux pour l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de la nouvelle mission confiée à l'Ambassadeur Sharma, et nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles fonctions.

Le peuple chinois a toujours entretenu des relations amicales avec le peuple est-timorais. Une délégation de haut niveau dirigée par le Ministre chinois des Affaires étrangères, M. Tang Jiaxuan, participera à la cérémonie de l'indépendance du Timor oriental afin de partager l'enthousiasme du peuple est-timorais. La Chine aimerait établir et développer des relations normales d'État à État avec le Timor oriental, en se fondant sur les principes du respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-agression mutuelle, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité, du profit mutuel, ainsi que de la coexistence pacifique.

Dans le processus d'indépendance du Timor oriental, la Chine a fourni une assistance dans la limite de ses moyens, y compris des dons en matériel et la formation de personnel administratif. Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général, il demeurera essentiel que la communauté internationale continue de fournir une assistance au Timor oriental après son accession à l'indépendance. Le Gouvernement chinois travaillera en coordination étroite avec l'Organisation des Nations Unies et, de concert avec le reste de la communauté internationale, continuera d'oeuvrer en vue d'assurer la stabilité sociale et de promouvoir le développement économique du Timor oriental.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général, le Président élu, M. Gusmão, et le Ministre principal, M. Alkatiri, de leurs déclarations importantes faites ce matin. L'Irlande félicite chaleureusement le Président élu de son élection. Nous aimerions aussi féliciter le peuple du Timor oriental pour la façon dont il s'est assimilé les structures, la substance et l'esprit de la démocratie.

Je voudrais aussi m'associer à d'autres collègues pour remercier chaleureusement M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, du travail remarquable qu'il est sur le point de parachever. Nous nous félicitons de la décision prise de nommer l'Ambassadeur Sharma aux fonctions de nouveau Représentant spécial pour le Timor oriental, et nous attendons avec intérêt de pouvoir travailler avec lui. L'Irlande remercie également le Sous-secrétaire général, M. Annabi, d'avoir présenté de façon très complète le rapport du Secrétaire général à la séance de ce matin.

L'Irlande s'associe pleinement à la déclaration qui sera bientôt faite par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne.

Dans quelques semaines seulement, le Timor oriental deviendra un État indépendant. Ce sera une occasion de joie réelle pour les amis que compte le Timor oriental dans le monde entier, y compris dans mon pays. Le principe de l'autodétermination est un principe auquel nous accordons une grande importance. Ce fait, s'ajoutant à la vive sympathie dont jouit le peuple du Timor oriental en Irlande, a fait que l'évolution de la situation dans cette nation a été suivie de près dans mon pays depuis de nombreuses années.

La principale tâche dont nous sommes saisis aujourd'hui consiste à examiner le rapport récent du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). En particulier, nous devons étudier le plan prévu pour la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, à savoir la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Ma délégation se félicite du fait que l'approche du Secrétaire général face à l'intervention future des Nations Unies au Timor oriental reste pleinement conforme aux solides propositions qu'il a ébauchées la première fois en octobre dernier. Nous pensons que le Secrétaire général justifie bien ces propositions dans son rapport le plus récent. Nous pensons nous aussi que la présence constante des Nations Unies devrait être très étoffée.

Le rapport indique clairement les véritables besoins du Timor oriental dans le domaine de l'administration publique, de la sécurité intérieure et du maintien de l'ordre, de même que de la sécurité extérieure et du contrôle des frontières. Il y a une énorme tâche à accomplir en matière de renforcement des capacités – car, dans ce cas précis, l'édification des institutions étatiques commence à partir de rien –, qui n'est possible que grâce à un appui international ferme et soutenu.

À cet égard, l'Irlande se félicite dans l'ensemble du calendrier échelonné qui a été établi pour la prochaine mission des Nations Unies au Timor oriental. Il n'y a pas lieu ici d'entrer dans le détail. Toutefois, le calendrier reconnaît qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir, et nous pensons qu'il prévoit déjà des évaluations chiffrées à conduire chemin faisant. Nous pensons en outre que le Conseil devrait être très prudent pour ce qui est de la présence onusienne après l'indépendance et faire preuve de beaucoup de patience.

Le développement des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie est très important pour le Timor oriental, y compris pour sa bonne santé économique. Nous aimerions que les deux pays oeuvrent ensemble afin d'améliorer les liens existants et de régler les questions bilatérales encore en suspens, y compris la démarcation de la frontière et la coopération s'agissant de traduire en justice les auteurs de crimes graves. L'Irlande s'est félicitée des mesures prises par le Gouvernement indonésien pour traduire en justice les auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental. Toutefois, nous ne pouvons que nous

faire l'écho du regret exprimé par le Secrétaire général que la compétence du Tribunal spécial des droits de l'homme ne se soit pas étendue à plusieurs affaires importantes qui se sont produites en 1999.

De grande importance est aussi la nécessité pour le peuple est-timorais d'aborder les divergences internes qui se sont marquées le plus nettement au cours des violences de septembre 1999. La création de la Commission réception, vérité et réconciliation est une mesure très positive à cet égard, mais elle nécessitera un appui financier et de personnel si on veut que cette commission ait un véritable impact.

Nous éprouvons beaucoup d'admiration pour le peuple du Timor oriental alors qu'il progresse vers l'indépendance. Le dernier rapport du Secrétaire général donne un sentiment très net des véritables progrès réalisés. Il faut toutefois garder à l'esprit que de nombreuses et dures épreuves attendent le Timor oriental. Le Timor oriental est l'un des pays les moins avancés de la région. Il a besoin d'un appui, comme le Président élu et le Ministre principal l'ont souligné ce matin, et il doit recevoir cet appui.

À cet égard, l'Irlande est l'un des pays qui participent et déjà à toute une gamme de programmes de coopération pour le développement au Timor oriental. Nous le faisons depuis 1999, et l'année dernière nous avons ouvert un bureau de représentation à Dili. Notre expérience sur place nous a indiqué que l'aide bilatérale est vitale pour le développement futur du Timor oriental. Le Timor oriental a déjà été reconnu par le programme irlandais d'aide au développement comme une priorité pour les activités de reconstruction et de relèvement. Cette coopération vise à atténuer les conséquences matérielles du récent conflit, à contribuer aux besoins immédiats de développement politique et de renforcement des capacités institutionnelles, tout en créant simultanément les conditions d'un engagement approprié à plus long terme au Timor oriental par l'organisme Ireland Aid.

Alors que nous nous dirigeons vers l'indépendance du Timor oriental, nous devons aussi aujourd'hui, comme d'autres orateurs l'on fait avant nous, nous attarder un peu sur le rôle honorable joué par l'Organisation des Nations Unies. Le travail exceptionnel réalisé par le personnel de l'ONU avant et depuis septembre 1999, allié à la détermination du peuple du Timor oriental, nous a permis d'en arriver au point où le Secrétaire général peut proposer que l'on passe à une nouvelle étape. Aujourd'hui, le moment est donc également venu de rendre hommage à tous ceux qui ont participé, au fil des ans, aux efforts déployés par l'ONU.

Je voudrais aussi exprimer la gratitude des autorités de mon pays à l'égard de l'ONU et de ses États Membres pour les manifestations de sympathie que nous avons reçues à la suite de la mort récente, au Timor oriental, de Peadar Ó Flatharta, soldat du contingent irlandais de l'ATNUTO. Cette perte tragique nous rappelle les risques que courent les soldats de la paix des Nations Unies au service de l'ONU.

L'Irlande maintiendra son appui au Timor oriental sur un plan bilatéral et par l'intermédiaire des organisations multinationales dont nous serons bientôt tous deux membres. Avant cela, nous tenons toutefois à réaffirmer notre appui aux observations et recommandations du Secrétaire général en ce qui concerne la poursuite de l'engagement des Nations Unies au Timor oriental. Nous pensons et espérons que le Conseil fera de même. Ce faisant, nous pourrons permettre au Président élu et au Ministre principal de quitter cette salle aujourd'hui, convaincus que la communauté internationale continuera de soutenir le Timor oriental et son peuple et d'en être solidaires.

Le Président (*parle en russe*) : Je ne lirai pas mon intervention en tant que représentant de la Fédération de Russie. J'espère que nos amis est-timorais me comprendront bien. Je souscris totalement aux paroles chaleureuses qui leur ont été adressées ici et aux remerciements qui ont été exprimés au Secrétaire général, à Hédi Annabi, Sergio Vieira de Mello et Kamalesh Sharma.

Je m'associe d'autre part pleinement aux appréciations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général, que les membres ont également exprimées. Nous sommes prêts à travailler activement à ces recommandations afin d'adopter le projet de résolution portant création de la nouvelle Mission, de telle manière que les Nations Unies puissent continuer à venir en aide au Timor oriental après l'indépendance.

Comme il est tard et que j'ai des obligations qu'il m'est impossible d'annuler, je voudrais vous proposer la chose suivante. Compte tenu des demandes que nous ont faites certains des membres du Conseil qui sont inscrits sur ma liste et compte tenu du fait que Son Excellence Xanana Gusmão doit nous quitter très

bientôt, je propose de lui donner la parole pour qu'il dise quelques mots en guise de réponse. Après quoi, je me verrai dans l'obligation de quitter la salle. Si les membres du Conseil en sont d'accord, le Ministre Konuzin pourra continuer à présider la séance jusqu'à 13h 30.

Je donne la parole au Président élu du Timor oriental, M. Gusmão.

M. Gusmão (*parle en anglais*) : Au nom du peuple du Timor oriental, nous aimerions remercier les membres de leurs avis, de leurs recommandations et des félicitations qu'ils ont formulées dans le cadre de leurs interventions.

Je le répète aux membres : notre succès est, et sera, leur succès. Nous continuerons d'être largement tributaires de l'appui du Conseil et nous l'assurons que nous sommes résolus à faire de notre mieux pour édifier l'État démocratique du Timor oriental. Je remercie beaucoup les membres du Conseil de leur soutien et de leurs aimables paroles. Encore une fois, nous allons travailler ensemble.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Seixas da Costa (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais pour commencer vous remercier d'avoir organisé cette séance et remercier le Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, de son exposé très utile et très complet.

La présidence de l'Union européenne présentera une déclaration sur la situation au Timor oriental après la mienne. Au nom de mon pays, je voudrais ajouter quelques remarques.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte de saluer tout particulièrement le Président élu Xanana Gusmão. Nous sommes habitués à voir des invités de marque assis dans ces fauteuils. Certains de ces invités ont une importance historique dans la vie de leurs pays. Les membres du Conseil pourront comprendre qu'en tant qu'Ambassadeur du Portugal, je suis ravi de voir aujourd'hui ici le nouveau Président élu démocratiquement d'un territoire que mon pays voulait voir, depuis longtemps, libre et indépendant.

Le Président Xanana Gusmão, ainsi que le Ministre principal Mari Alkatiri, sont les voix légitimes d'un peuple courageux que mon gouvernement souhaite applaudir et saluer. Leur visite à New York, à la veille de l'indépendance du Timor oriental, est un hommage à la contribution que l'Organisation des Nations Unies a apportée à la cause de leur pays. C'est aussi une nouvelle occasion d'apprendre comment ils interprètent la situation actuelle dans leur territoire.

La prochaine fois que le Conseil de sécurité se réunira pour parler du Timor oriental, ce sera probablement pour approuver le mandat de la Mission des Nations Unies dans le pays après l'indépendance. Nous espérons vivement que ce mandat garantira les conditions nécessaires pour que puissent être respectées les obligations qu'a créées la communauté internationale concernant la situation du Timor oriental.

Aujourd'hui le moment semble être venu de faire le point et d'évaluer rapidement ce qu'ont fait jusqu'à présent les Nations Unies au Timor oriental, non pas pour en faire profiter l'histoire, mais pour tirer des enseignements pour l'avenir. Je ne pense pas devoir entrer dans les détails, puisque nous connaissons tous bien la plupart des faits. Tout au long de ces dernières années, le Secrétaire général nous a rendu pleinement compte non seulement des efforts déployés par les Nations Unies et de leurs réalisations, mais aussi des initiatives nécessaires pour garantir une transition sans heurts vers l'indépendance du Timor oriental. Les Timorais eux-mêmes ont, à maintes reprises, fait part à ce Conseil de leurs expériences personnelles et de leurs espoirs. Nous reconnaissons tous que le Timor oriental est en bien meilleure posture aujourd'hui qu'il y a trois ans et que cette amélioration est, dans une large mesure, due aux efforts déployés par les Nations Unies.

Il est facile de lire dans les rapports du Secrétaire général le nombre d'écoles qui ont été reconstruites, le nombre de routes qui ont été remises en état, le nombre de fonctionnaires qui ont été recrutés et de trouver tout cela naturel. Il est facile de considérer ces faits d'un esprit léger, sans prendre conscience de tout ce que cela signifie pour le Timor oriental, du mal qu'il a fallu se donner pour y parvenir et – je le souligne – de la difficulté qu'il y aura à maintenir cet acquis.

C'est déjà dire une platitude que de qualifier de réussite le rôle des Nations Unies au Timor oriental; cette réussite ne va pas sans lacunes ni défauts, mais c'est tout de même une réussite patente. Nous n'avons cessé de dire qu'il faut veiller à ne pas créer dans

l'avenir une situation qui pourrait compromettre tous ces efforts et les réduire à néant.

Je voudrais profiter de cette occasion pour redire encore une fois que le Portugal apprécie pleinement l'excellent travail réalisé par les Représentants spéciaux du Secrétaire général tout au long de ce processus, depuis l'Ambassadeur Jamsheed Marker et Ian Martin jusqu'à Sergio Vieira de Mello. C'est grâce au dévouement et aux compétences de ces hommes que l'ONU a pu s'acquitter de son mandat au Timor oriental. Ils ont agi à différents moments, mais toujours dans des conditions extrêmement difficiles.

La récente nomination de mon collègue et ami, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général pour la période d'après l'indépendance m'assure que le travail va se poursuivre avec la même compétence. Le Secrétaire général disposera là d'un diplomate distingué et de remarquable talent, d'un homme de bonne volonté et possédant une expérience exceptionnelle, pour le représenter et pour être le porte-parole direct de la communauté internationale au Timor oriental. Nous lui souhaitons tous les succès et je tiens à l'assurer de notre pleine coopération dans la tâche difficile qu'il va entreprendre.

Le Timor oriental est passé par bien des épreuves avant d'obtenir l'appui de la communauté internationale. Je suis sûr que le Conseil conviendra avec moi que les Timorais nous ont prouvé qu'ils méritaient amplement ce soutien. Tous ceux qui ont suivi ce processus savent que nous sommes en présence d'un peuple d'un courage et d'une tolérance extraordinaires, dont les dirigeants sont animés d'une vision et d'une détermination remarquables.

Je pense que nous pouvons considérer le processus démocratique au Timor oriental comme exemplaire. L'élection présidentielle du 14 avril a fourni un autre exemple de cet état de fait. Néanmoins, une nouvelle démocratie n'est pas qu'une question de nouvelles institutions. La capacité de faire face à des conflits et divergences politiques internes et de gérer avec sagesse les périodes difficiles – malgré le manque de ressources et les nombreuses aspirations – est également à prendre en compte. Il conviendra de changer les mentalités et de mettre en place des conditions matérielles adéquates sur une base durable si l'on veut obtenir des résultats positifs.

Difficile à établir, la démocratie est encore plus difficile à maintenir et à renforcer. C'est pourquoi nous pensons que les institutions naissantes du Timor oriental, créées sous la responsabilité de l'ONU, doivent rester protégées et appuyées – pas trop longtemps mais le temps nécessaire pour que nous puissions dire que les travaux de la communauté internationale et de ses principales organisations sur place sont achevés.

L'ONU, oeuvrant avec la communauté internationale, est responsable du maintien d'une présence adéquate au Timor oriental et de son soutien après l'indépendance. Le Portugal se félicite du rapport du Secrétaire général et en appuie les recommandations visant à créer une Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Je crois qu'il faut souligner la persévérance avec laquelle cette présence a été planifiée. Un concept, esquissé il y a environ un an, a ensuite été développé pour devenir ce dont nous sommes saisis : un itinéraire raisonnable et clair pour les deux années à venir. Nous nous réjouissons de ce que cela donne une approche jalonnée avec des objectifs spécifiques et des évaluations sur le terrain.

S'agissant des aspects sécuritaires, je tiens à souligner la nécessité de développer et de renforcer les institutions est-timoraises. Une police et des forces de défense bien entraînées, qui respectent les droits de l'homme et la supervision civile, sont non seulement nécessaires pour la durabilité d'une véritable indépendance mais également pour garantir la démocratie et l'état de droit. Puisque la police et les forces militaires de l'ONU auront des fonctions exécutives et formatrices, il sera très important de bien définir les modalités guidant les relations entre elles et les forces timoraises, c'est-à-dire les mécanismes de contrôle et de commandement. Nous encourageons les efforts en cours pour finaliser ces dispositifs avant l'indépendance.

Le calme actuel et l'absence jusqu'ici d'incidents sécuritaires liés aux activités des milices ouest-timoraises ne doivent pas nous faire croire que la sécurité et la stabilité sont garanties au Timor oriental. Nous sommes fermement convaincus que la situation actuelle résulte de la présence d'une robuste force de paix de l'ONU et de l'effet dissuasif qu'elle a eu en près de trois ans d'opération.

Après le 20 mai, le Timor oriental ne sera plus sous les feux des projecteurs internationaux. Dès que la

communauté internationale commencera à considérer la situation du nouveau pays comme normalisée, le Conseil – et c'est parfaitement légitime – aura tendance à reléguer aux archives le Timor oriental. Mais que se passera-t-il si les choses déraillent, si les efforts des dirigeants est-timorais – même forts du soutien résiduel de la communauté internationale – ne sont pas suffisants pour contrer ceux qui auraient intérêt à bouleverser la vie normale sur le territoire? Combien de temps faudra-t-il pour que le Conseil se réengage par une action concrète contre de tels agissements? Pourquoi prendre un tel risque, sachant l'immense coût financier et politique qu'il pourrait engendrer à l'avenir? Cela compromettrait aussi la crédibilité acquise ces dernières années par l'ONU.

Nous ne demandons pas au Conseil d'envisager de créer une sorte d'État dépendant – une administration assistée en permanence. Nous ne demandons que la réduction progressive des forces sécuritaires et militaires sur la base d'une évaluation nette des risques concrets et non sur celle des risques qui apparaissent dans les circonstances actuelles. Nous pensons en particulier qu'aucune évaluation définitive, qui aurait des conséquences pratiques pour les capacités sur le terrain, ne devrait être faite sans prendre en compte l'expérience des premiers mois de l'indépendance.

Je n'ai pas l'intention ici d'invoquer des fantômes ou de créer des menaces qui n'existent pas. Les diplomates sont par nature des optimistes professionnels mais il nous faut aussi des raisons permanentes de le demeurer. C'est pourquoi je tiens à ce que vous sachiez que mon gouvernement est absolument convaincu qu'il y a des risques sécuritaires potentiels importants qu'il convient de prendre en compte et que cela ne concerne pas seulement la dimension extérieure mais, de plus en plus, le front intérieur.

Je ne veux pas jouer les Cassandre mais je tiens à attirer l'attention du Conseil sur les menaces potentielles qui existent dans la société timoraise et qui vont poser un grave problème au nouveau gouvernement. Il s'agit d'une société où les débouchés pour la nouvelle génération font encore défaut, où des secteurs importants de l'ancienne résistance et de l'ancienne administration restent exclus de la nouvelle vie sociale, politique et économique et où de nouvelles vagues éventuelles de réfugiés pourraient provoquer un énorme problème social, avec des incidences pour la sécurité publique.

En outre, le nouveau gouvernement devra faire face aux répercussions économiques et sociales du retrait de la communauté internationale. La présence internationale aura manifestement de moins en moins de poids sur l'économie locale et les Timorais devront adapter leur vie à cette nouvelle réalité. Mais il est essentiel de reconnaître que, pour le nouveau gouvernement, cela représentera des défis nouveaux et considérables dont la portée ne sera bien comprise qu'un certain temps après l'indépendance.

S'agissant de la composante civile de la MANUTO, je voudrais souligner encore une fois à quel point il est important d'y inclure le Groupe d'appui civil. Je n'ai pas besoin de répéter l'importance que nous accordons à ces fonctions de base pour ne pas mettre en péril les acquis de l'administration publique. Nous nous félicitons également de l'intention de faire figurer un groupe des droits de l'homme ainsi qu'un groupe d'enquête sur les crimes graves dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Je me suis par le passé longuement exprimé devant le Conseil sur l'importance fondamentale de la justice et du système judiciaire est-timorais et je n'entends pas m'étendre sur cette question aujourd'hui.

Avant de conclure, je voudrais exprimer l'appréciation du Portugal pour les travaux accomplis jusqu'ici par les institutions financières internationales et les institutions spécialisées de l'ONU au Timor oriental dans leurs diverses sphères de compétence. Nous pensons que les efforts conjoints de ces institutions, du Secrétariat, des organisations non gouvernementales et des donateurs bilatéraux seront non seulement essentiels pour la réalisation du mandat de l'ONU mais aussi pour une transition sans heurt vers un cadre de développement normal. Nous nous félicitons, à cet égard, de l'information qui figure dans le rapport du Secrétaire général sur le mécanisme mis en place pour coordonner ces différents acteurs.

Dans moins d'un mois, le Timor oriental sera indépendant. Nous serons tous représentés aux cérémonies de Dili pour célébrer cet important moment historique. Je pense que les Timorais verront en cette présence un signe de l'engagement et du soutien continus de la communauté internationale, surtout de l'ONU, pour l'avenir de leur territoire et de leur pays. Ne les décevons pas.

Le Président (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom de l'Union européenne. La Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, Chypre, Malte, la Turquie, l'Islande et le Liechtenstein se rallient à cette intervention.

Je voudrais en premier lieu souhaiter la bienvenue au Président élu du Timor oriental, M. Xanana Gusmão, ainsi qu'au Ministre principal, M. Mari Alkatiri. Leur présence dans cette salle aujourd'hui démontre l'engagement démocratique du peuple du Timor oriental et ses remarquables progrès vers l'indépendance et la réconciliation.

Nous félicitons chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour son remarquable bilan à la tête de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et nous espérons qu'il continuera de servir l'ONU. L'Union européenne se félicite également de la décision du Secrétaire général de nommer M. Kamalesh Sharma prochain Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor oriental. Nous sommes certains qu'il dirigera brillamment la mission qui succédera à l'ATNUTO.

L'Union européenne se félicite du déroulement pacifique des élections du 14 avril, au cours desquelles M. Gusmão a été élu Président avec une majorité écrasante et un fort pourcentage de participation. Encore une fois, le peuple timorais a manifesté une grande maturité politique, donnant l'exemple parfait d'un pays qui a choisi la démocratie comme la voie unique conduisant au progrès et au bien-être. Nous remercions la Commission électorale indépendante pour l'organisation réussie de ces élections et soulignons le rôle qu'a joué son personnel d'origine timoraise.

Nous prenons note avec satisfaction du fait que le Président Gusmão a déclaré que ses principaux objectifs seront la réconciliation nationale, l'établissement de relations internationales, le progrès politique et le développement économique.

L'Union accueille aussi avec satisfaction la signature de la Constitution qui entrera en vigueur le jour de l'indépendance. Nous sommes certains qu'elle fournira les fondements sur lesquels les valeurs de stabilité, de démocratie, de liberté, de justice et de sécurité s'enracineront pour le bien du peuple du Timor oriental.

Lors des manifestations qui célébreront l'indépendance, les États membres de l'Union seront représentés comme il convient pour accueillir une nouvelle nation au sein de la communauté internationale des États.

L'Union européenne appuie fermement l'idée que l'ONU joue un rôle de maintien de la paix et d'appui aux autorités après l'indépendance, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport. La paix étant la condition préalable nécessaire pour que la démocratie puisse se renforcer au Timor oriental, il est essentiel que la réduction progressive de la force de maintien de la paix tienne compte de la situation sécuritaire sur le terrain. Nous convenons avec le Secrétaire général de ce que la nouvelle mission de l'ONU doit fournir au Timor oriental l'assistance dont il a besoin pour assurer sa stabilité et la viabilité de sa toute nouvelle administration, contribuer à la mise en place de forces de maintien de l'ordre qui mènent leurs activités conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et contribuer au maintien de la sécurité intérieure et extérieure.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'excellent rapport du Secrétaire général, qui étaye de façon cohérente les rapports précédents et qui décrit dans le détail la mission proposée appelée à succéder à la mission actuelle. L'Union européenne appuie l'idée que le Conseil de sécurité adopte une résolution portant création de la nouvelle Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), conformément à la proposition du Secrétaire général.

Tant le travail de la MANUTO que l'avenir même du pays dépendront des ressources financières disponibles. L'Union appuie la proposition tendant à ce que le Groupe d'appui civil et le Groupe des crimes graves fassent partie de la composante civile de la MANUTO et soient ainsi financés par les contributions mises en recouvrement.

Au cours des deux années et demie écoulées, le Timor oriental est passé d'un état de dévastation généralisé à la mise en place des fondements

nécessaires à l'administration d'un nouveau pays et au relèvement des infrastructures de base à même d'appuyer l'activité économique et sociale. À moins d'un mois de l'indépendance, les institutions nouvelles assument toute une gamme de fonctions et de responsabilités dans des domaines tels que la fonction publique, la sécurité et les questions sociales et économiques. Cependant, celles-ci exigeront un appui soutenu de la communauté internationale. L'Union européenne et ses États membres sont disposés à poursuivre leur appui au Timor oriental dans la voie conduisant au développement durable, et nous exhortons la communauté internationale à fournir son appui.

Sans sécurité intérieure et extérieure, le Timor oriental ne pourra pas devenir un pays indépendant. L'Union européenne comprend la nécessité de garantir que les institutions de police et militaires soient équipées et formées de façon appropriée. Nous saluons le travail réalisé par l'ONU en coopération avec certains donateurs dans la mise en place de ces institutions, et nous prenons note du fait que le Secrétaire général est préoccupé de ce qu'il faudra, après l'indépendance, poursuivre leur consolidation et obtenir l'appui des donateurs pour veiller à ce que les forces de sécurité soient pleinement opérationnelles en janvier 2004.

Nous prenons note des prévisions positives contenues dans le rapport concernant la diminution progressive de l'activité des milices, mais elle dépend de différents facteurs tels que le juste règlement du problème des réfugiés, l'accord avec l'Indonésie sur la démarcation de la frontière commune, et la réussite du processus de réconciliation et de réinsertion.

Après plusieurs mois de progrès lents, les derniers chiffres concernant les retours des réfugiés sont encourageants. Cela témoigne de confiance face à la situation actuelle et d'optimisme face à l'avenir. Nous espérons que cette tendance se confirmera. Pour cela, il importe de trouver une solution rapide et juste au problème de la réinstallation au Timor oriental ou en Indonésie.

L'Union accueille avec satisfaction les efforts déployés par le Gouvernement indonésien pour régler cette question, plus concrètement, sa décision de payer les pensions à ses anciens fonctionnaires, policiers et membres de ses forces armées au Timor oriental jusqu'à l'indépendance. Nous espérons que ces paiements se feront avant la date de l'indépendance. Nous encourageons l'Indonésie et la communauté internationale à continuer de répondre à l'appel global en faveur des réfugiés du Timor oriental.

L'Union européenne demande instamment à l'Indonésie et au Timor oriental de régler entre elles les questions en suspens, telles que la coopération dans le domaine judiciaire et le nouveau régime des frontières.

L'Union européenne encourage fermement le futur Gouvernement du Timor oriental à respecter les droits de l'homme et à continuer d'améliorer la situation à cet égard et à veiller à ce que toute loi nouvelle soit conforme aux normes internationales. Dans ce sens, nous saluons les efforts déployés pour renforcer l'appareil judiciaire timorais, y compris le Groupe des crimes graves, afin que la justice et l'État de droit deviennent une réalité.

Nous accueillons avec satisfaction les importantes mesures prises par le Gouvernement indonésien pour traduire en justice les responsables des violations flagrantes des droits de l'homme commises au Timor oriental, mais nous partageons la préoccupation du Secrétaire général concernant le fait que la compétence du Tribunal spécial des droits de l'homme ne s'étend pas encore à tous les districts et à la période allant de janvier à octobre 1999. La communauté internationale continuera d'observer attentivement l'évolution de la situation en Indonésie dans ce domaine.

Alors que le 20 mai approche, le moment d'accueillir le Timor oriental en tant que nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies approche également, moins de trois années après que son nom a été synonyme de conflit et de souffrances humaines. Ce succès est le fruit des efforts courageux du peuple timorais, d'un engagement généreux de la communauté internationale et de la volonté de parvenir à la paix par le dialogue et la réconciliation. Nous espérons que cet exemple atteindra son plein achèvement et sera suivi dans d'autres zones affligées du monde.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Dans le premier paragraphe des remarques que j'avais préparées, je me proposais de saluer la présence dans la

salle de MM. Xanana Gusmão et Mari Alkatari. Malheureusement, les dispositions prises aujourd'hui concernant la prise de parole des non-membres ne me permettent pas de commencer mes remarques de cette manière. Je dois dire qu'il est décevant pour mon pays, surtout compte tenu des contributions que nous avons apportées au Timor oriental, de recevoir une occasion nettement incorrecte, à mes yeux, de participer au débat du Conseil de sécurité sur le Timor oriental. Je suis désolé de faire cette remarque, mais je regrette que l'organisation des travaux du Conseil aujourd'hui ait conduit à ce résultat.

La réussite des élections présidentielles au Timor oriental, le 14 avril, a constitué une avancée majeure dans les étapes finales de la transition du Timor oriental vers l'indépendance. L'examen que nous faisons aujourd'hui de la question du Timor oriental au Conseil de sécurité, et les décisions qui seront prises par les membres du Conseil au cours des prochaines semaines, sont d'autres éléments essentiels de ce processus. Ces décisions auront un impact direct et significatif sur le rôle que continuera de jouer la communauté internationale au Timor oriental et sur l'avenir à long terme de la nouvelle nation.

Je remercie le Secrétaire général pour sa présence ce matin, et je remercie en particulier mon ami, le Sous-Secrétaire général Annabi pour son exposé détaillé sur le rapport du Secrétaire général. Le rapport montre le point qu'a atteint la transition du Timor oriental. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a jeté les bases solides d'une nation indépendante, efficace, viable et démocratique.

Cela est dû pour beaucoup à la contribution extrêmement valable et inlassable du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Je saisis cette occasion pour lui exprimer encore ainsi qu'à tous les membres de l'ATNUTO, les remerciements de l'Australie pour leur dévouement dans la mise en place des fondements d'un futur Timor oriental indépendant.

En ce qui concerne l'avenir, le rapport du Secrétaire général souligne qu'une fois l'indépendance réalisée, un certain nombre d'éléments vitaux du nouvel État du Timor oriental demeureront fragiles. Sans le maintien d'une présence et d'un engagement internationaux, les progrès réalisés le seront également.

Le Secrétaire général nous a présenté un plan global, pratique et responsable pour une Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) après l'indépendance. S'il est bien mis en oeuvre, ce plan, qui a le plein appui de l'Australie, créera la meilleure chance possible pour un Timor oriental indépendant stable, démocratique et efficace.

L'Australie appuie les recommandations du Secrétaire général pour une mission de succession couvrant les quatre composantes clef du maintien de la paix, de police civile, du Groupe d'appui civil et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, et financée par des contributions. Nous soutenons également la stratégie de sortie claire, proposée par le Secrétaire général, et qui envisage une réduction graduelle de toutes les composantes essentielles en l'espace de deux ans, en fonction de la réalisation d'objectifs clairs.

S'agissant des éléments de sécurité de la nouvelle mission – et c'est là un point sur lequel je voulais insister tout particulièrement aujourd'hui – comme je l'ai dit – dans des circonstances plus générales que celles dans lesquelles je me trouve –, nous apprécions d'être avisés par le Secrétaire général que des discussions sont en cours en vue de finaliser les plans de commandement et de contrôle des forces de sécurité au Timor oriental, après l'indépendance. Nous appuyons vigoureusement la poursuite des actions constructives visant à élaborer ces modalités de façon aussi précise que possible. Nous pensons également que, pour maintenir une confiance internationale dans le Timor oriental, il est vital que ces dispositifs s'effectuent conformément aux procédures ordinaires des Nations Unies, et que le nouveau gouvernement aborde ce domaine fort délicat de l'administration dans un esprit très coopératif, faute de quoi, il existe un risque sérieux de voir s'éroder l'appui international à l'État naissant.

La mission de succession au Timor oriental ne doit pas fonctionner séparément de l'effort international plus large d'aide au Timor oriental. Nous nous félicitons donc de la description faite par le Secrétaire général des rapports entre la MANUTO, le système général d'institutions, de fonds et de programmes des Nations Unies, et le plan de développement national du Gouvernement du Timor oriental. Cette approche coordonnée jettera les bases du passage final du Timor oriental à une situation normale de développement, avec des besoins à long terme

soutenus par les institutions des Nations Unies et d'autres donateurs.

La réalisation de cet objectif dépendra non seulement de contributions financières pendant la durée de la mission de succession mais également d'un appui à long terme soutenu de la communauté internationale. Pour sa part, l'Australie a fourni une contribution appréciable. Outre notre part de contributions, nous avons dépensé 1,4 million de dollars australiens au titre de notre contribution militaire de juillet 1999 à juin 2001, et nous avons engagé 150 millions de dollars australiens sur quatre ans, à partir de juillet 2000, en vue de contribuer à l'action de reconstruction et de développement du Timor oriental.

La poursuite de l'appui international sera décisive pour protéger les investissements considérables déjà réalisés et promouvoir le développement à long terme du Timor oriental. Par ailleurs, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la réalisation de résultats décisifs d'ici deux ans sera sensiblement accélérée par un appui substantiel des donateurs, notamment dans les domaines vitaux de création de services de frontières et de douanes, de fourniture de ressources et d'équipements aux institutions policière et militaire, et la mise en place d'un système judiciaire efficace. Plus les donateurs internationaux pourront soutenir ces actions vitales, plus vite la mission de succession pourra réaliser ses objectifs, et plus efficace sera la réduction de la présence des Nations Unies. L'Australie continuera de jouer son rôle, à la fois par les Nations Unies et au plan bilatéral, pour appuyer la transition du Timor oriental et son développement futur. Nous exhortons les autres États Membres à en faire de même.

Les recommandations du Secrétaire général pour la MANUTO précisent les détails et la planification stratégique voulus pour passer de l'ATNUTO à une phase d'après indépendance. Nous adjurons le Conseil de sécurité d'exploiter cette information pour prendre des décisions avisées sur un mandat efficace et global pour la mission de succession qui guidera le Timor oriental en ses deux premières années d'indépendance.

Nous sommes au bord d'un grand succès pour les Nations Unies. Le Conseil de sécurité est en mesure de maximiser les chances d'un avenir stable et viable pour le Timor oriental et son peuple. Nous ne devons pas laisser passer l'occasion.

Le Président (*parle en russe*) : Je voudrais rappeler au Conseil que la formule choisie pour la poursuite de cette réunion du Conseil de sécurité a été adoptée à la demande pressante d'un certain nombre de délégations.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon, qui sera le dernier orateur durant la présente séance. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, faire part de ma déception sur la façon dont cette réunion a été organisée. Elle est d'autant plus grande que, bien que nous soyons l'un des principaux contributeurs, nous devons intervenir en l'absence du futur Président, entre autres. Monsieur le Président, j'espère que vous y reviendrez, bien que je ne veuille pas m'attarder la-dessus.

Je voudrais d'abord, au nom du Gouvernement japonais, féliciter M. Xanana Gusmão à pour sa récente élection de premier Président du Timor oriental indépendant. Je souhaite également rendre hommage à M. Mari Alkatiri, qui a été le Ministre principal du Gouvernement de transition du Timor oriental et qui, après l'indépendance, continuera d'assumer des tâches importantes dans la mise en place d'institutions nationales au Timor oriental. Par ailleurs, je voudrais exprimer à nouveau nos félicitations pour l'élection présidentielle réussie du 14 avril au Timor oriental. La communauté internationale, y compris l'équipe d'observateurs envoyée par le Gouvernement japonais, a estimé que l'élection avait eu lieu de façon libre et équitable. La réussite de l'élection présidentielle, à la suite des élections de l'Assemblée constituante en août dernier, constitue une nouvelle illustration du ferme attachement du peuple du Timor oriental à la démocratie.

Dans son message de félicitations au Président élu Gusmão, le Premier Ministre Junichiro Koizumui a exprimé l'espoir de voir M. Gusmão, solidaire du Gouvernement et du peuple du Timor oriental, assumer les tâches nécessaires à l'avènement d'une nation qui puisse compter sur elle-même. Le Premier Ministre Koizumui a également exprimé l'intention du Gouvernement japonais de continuer à soutenir le Timor oriental autant que possible.

Le Premier Ministre Koizumui ira lundi prochain au Timor oriental. Cette visite lui permettra de transmettre directement aux dirigeants et au peuple du

Timor oriental le message de félicitations du peuple japonais et sa détermination à aider le Timor oriental. Le Premier Ministre attend avec intérêt de rencontrer M. Gusmão et M. Alkatiri à Dili et de discuter avec eux de l'avenir du Timor oriental ainsi que de la stabilité politique et du développement économique de la région Asie-Pacifique.

Le Gouvernement japonais déploie des efforts pour jouer un rôle de pointe dans la communauté internationale en vue d'appuyer le Timor oriental. Il est en fait le plus grand donateur en termes de décaissements effectifs. Il a déjà fourni 120 millions de dollars à la reconstruction et au développement ainsi qu'à l'assistance humanitaire en vertu de son engagement de fournir 130 millions de dollars à cet effet en trois ans – engagement pris à la première Conférence des donateurs que nous avons accueillie en décembre 1999 à Tokyo.

Par ailleurs, un équipe du génie de 680 personnes, comprenant des femmes des Forces japonaises de défense, a achevé ce mois-ci son déploiement au Timor oriental en vue de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Ce groupe s'occupera de construire et de réparer des routes et des ponts, ce qui devrait contribuer à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

Ce que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a réalisé au Timor oriental est une belle réussite dont les Nations Unies devraient être fières. Nous ne pouvons trop souligner le rôle important que l'ATNUTO a joué depuis deux ans et demi pour contribuer aux progrès du Timor oriental vers l'indépendance. Je voudrais donc exprimer l'admiration et la gratitude du Gouvernement japonais au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et aux autres membres de l'ATNUTO pour leur direction et leurs valeureux efforts au long de cette période.

Je me félicite également du rapport sur le Timor oriental que le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a présenté au Conseil de sécurité le 17 avril. Le Gouvernement japonais appuie le plan décrit dans le rapport concernant le mandat, la structure et le calendrier de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Le Gouvernement japonais appuie également les recommandations du Secrétaire général tendant à ce que le Conseil de sécurité adopte une résolution accordant un mandat à la MANUTO pour une période initiale de 12 mois.

Il est clair pour tout le monde qu'après l'indépendance, le Timor oriental devra relever un certain nombre de défis difficiles. C'est pourquoi je voudrais faire remarquer qu'il importe que les dirigeants du Timor oriental fassent montre de solidarité; que le peuple du Timor oriental prenne part aux efforts d'édification de la nation et considère que le développement de son pays relève de sa responsabilité; et que la communauté internationale continue de soutenir le Timor oriental. Je souhaiterais insister tout particulièrement sur le fait que l'appui de la communauté internationale et le développement de bonnes relations de coopération entre le Timor oriental et les pays voisins sont indispensables à la stabilité et à la prospérité du Timor oriental.

Le Gouvernement japonais, pour sa part, est résolu à faire tous les efforts possibles pour continuer à jouer un rôle important dans les initiatives internationales en faveur du Timor oriental.

Le Président (parle en russe) : Il y a encore un certain nombre d'orateurs inscrits sur ma liste. Avec l'assentiment des membres du Conseil, j'ai l'intention de suspendre la séance maintenant. La date de la reprise sera annoncée dans le Journal.

La séance est suspendue à 13 h 35.